

Les noms de rue de Nivelles (1)

INTRODUCTION

Si, actuellement, la toponymie de la Wallonie est une des mieux explorées du domaine roman, elle le doit au fait que des chercheurs belges ont contribué à élever la discipline elle-même au rang de discipline scientifique.

Après le *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale* (1855) de Ch. Grandgagnage, les premiers travaux de valeur sont le fait d'historiens, comme G. Kurth, le chanoine Roland, etc. Éprouvant le besoin d'identifier les noms de lieu cités dans les sources anciennes afin d'en tirer tous les enseignements qu'ils y présentaient, ces historiens ont abordé l'étude des noms de lieu et ont éprouvé la nécessité de le faire en s'appuyant sur une méthode linguistique sûre basée sur les

(1) Le présent texte applique les rectifications orthographiques publiées le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française*.

Les abréviations utilisées figurent dans la bibliographie en annexe.

Un premier état de cette recherche a été présenté comme communication lors du Sixième Congrès de l'Association des cercles francophones d'archéologie et d'histoire de Belgique (LIII^e Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique), Congrès de Mons, des 25, 26 et 27 août 2000. Voir *Actes*, t. 1, Mons, 2000, p. 237.

Le comité de lecture désigné par la Section wallonne de la Commission royale de toponymie et dialectologie pour examiner notre travail était composé de M^{me} Martine Willems et M. Jean Loicq. Nous les remercions d'avoir accepté cette charge et nous leur sommes reconnaissants d'avoir apporté à notre étude de nombreuses additions et corrections. Nous exprimons également toute notre gratitude à M. Georges Lecocq du Musée archéologique de Nivelles, qui nous a fait profiter de sa documentation et qui nous a proposé de nombreuses améliorations.

données de la philologie. « Avant de devenir la servante de l'histoire, la toponymie en a été la fille » (2).

Quelques étapes importantes ont jalonné la constitution de la toponymie en tant que discipline scientifique dans notre pays, notamment la publication de l'ouvrage de G. Kurth sur la frontière linguistique, en 1896-1898 (3), les concours institués par la Société liégeoise de littérature wallonne, à partir de 1895, la fondation de la Commission de toponymie et dialectologie, en 1926, et enfin, l'introduction de l'onomastique dans le programme des universités, qui a donné aux étudiants des facultés de Philosophie et lettres la possibilité de consacrer leur mémoire de licence à l'étude des noms de lieu.

Ce qui a le plus retenu l'attention des chercheurs, c'est la collecte et l'analyse des noms de lieu cités dans les textes anciens, puis l'étude des noms de lieu habités, dans lesquels se trouve inscrite la complexité du peuplement de notre pays, et ensuite la collecte et l'explication des microtoponymes traditionnels. Plus de trois-cent-cinquante communes (d'avant la fusion), c'est-à-dire plus d'une commune sur quatre, ont été explorées, ce qui permet à présent de réunir d'immenses corpus pour élaborer des synthèses comme celle que Martine Willems (4) a réalisée sur le vocabulaire du défrichement dans la toponymie de la Wallonie.

Un domaine pourtant a été peu exploré jusqu'à présent : l'étude des dénominations officielles des voies de

(2) J. HERBILLON, *Aspects de l'étude des noms de lieux*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales de l'Académie royale de Belgique*, t. 52 (1966), 184-191; citation, 188.

(3) G. KURTH, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Bruxelles, 1896-1898, 2 vol.; réimpr. : Bruxelles, Culture et Civilisation, 1974.

(4) M. WILLEMS, *Le vocabulaire du défrichement dans la toponymie wallonne*, 2 vol., Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1997.

communication en milieu urbain. Souvent, le matériel linguistique mis en œuvre dans les hodonymes (5) modernes paraît fort banal : l'interprétation de la forme de noms tels que *chaussée de Bruxelles, rue du Château, place de la Gare, Grand-Place*, etc., va de soi ; nul besoin de recourir à une analyse philologique. Cela explique sans doute pourquoi les toponymistes de Wallonie ont parfois considéré avec une certaine condescendance les recueils de noms de rue établis par des érudits locaux, selon une tradition déjà ancienne, l'exemple le plus célèbre étant celui de Théodore Gobert, *Liège à travers les âges* (2^e édition, 1924-1929).

Cette espèce d'a priori transparait dans les chroniques bibliographiques d'Élisée Legros et Jules Herbillon. Alors qu'il consacre un compte rendu d'une grande page à une étude de 60 pages sur la *Toponymie de Limal* (parue en 1963), É. Legros (6) signale en quatre lignes seulement la *Monographie des rues de Charleroi* (1959), un livre de plus de 200 pages, et il relève un seul point positif dans sa recension : cet ouvrage cite « quelques noms anciens [...], enseignes et noms divers d'établissements commerciaux ou industriels ». Le livre de 500 pages consacré aux rues de Seraing (1952) a droit à 14 lignes seulement : « Sans être une toponymie, écrit É. Legros, cet ouvrage vise à reconstituer le passé de Seraing d'après l'ordre alphabétique de ses rues, sur le modèle donné par Gobert pour Liège » (7). Dans le compte rendu qu'il fait du même livre, J. Herbillon (8) constate que la

(5) Les termes *hodonymie* et *hodonyme* (formés à partir du grec ὁδός) sont d'un emploi assez rare chez nous. Ils sont plus courants au Québec, où on les écrit généralement sans *h* initial (voir le *Guide odonymique du Québec*, 1987).

(6) Dans *BTD*, t. 38 (1964), 229-231.

(7) Dans *BTD*, t. 27 (1953), 118.

(8) Dans *DBR*, t. 9 (1952), 155-165.

toponymie officielle de Seraing a été profondément modifiée au début du xx^e s. et qu'après l'exécution de Francisco Ferrer (9) en 1909, on a fait disparaître tous les toponymes contenant un nom de saint, à l'exception de *Val-Saint-Lambert*, pour y substituer des noms laïcs. Après avoir très brièvement loué la partie encyclopédique de l'ouvrage (surtout les notices biographiques), « qui aura son utilité », J. Herbillon consacre l'essentiel de son compte rendu « à la partie linguistique, la seule qui nous intéresse ici ». Ces citations montrent bien que, pour J. Herbillon et pour É. Legros, l'étude de l'hodonymie urbaine moderne ne constitue qu'un aspect tout à fait marginal de la toponymie.

Sans doute, un nom tel que *rue Ferrer* est fort banal pour une étude qui limite ses investigations à la seule détermination de l'étymologie. Pourtant, la longue tradition de recherches dialectologiques et ethnographiques dont se sont nourris les toponymistes wallons doit les convaincre qu'il n'y a pas de choses banales.

Pour l'historien des mentalités, des changements importants dans les dénominations des rues renvoient à des mutations profondes dans la société tout entière. Que, dans notre pays, il existe actuellement soixante-sept honymes contenant le nom de Ferrer (dix-sept sur le territoire de l'actuelle commune de Charleroi) est un indice certain du retentissement qu'a eu l'exécution de Ferrer, du moins auprès des autorités communales de

(9) Francisco FERRER Y GUARDIA (1859-1909), érudit espagnol qui fonda des écoles laïques. Républicain, anticlérical et franc-maçon, il fut rendu responsable d'avoir été, par ses écrits, l'instigateur des émeutes antireligieuses qui suivirent la levée de troupes pour le Maroc. Condamné à mort, il fut exécuté, malgré une campagne de protestation dans les capitales européennes. Son procès fut révisé et sa condamnation fut reconnue erronée (en 1912).

l'époque (10). Il en existait davantage avant la fusion de 1976, car un certain nombre de communes, se conformant aux directives du pouvoir central, ont fait disparaître des doubles emplois, dans la crainte des conséquences que pourrait engendrer le maintien de noms homonymes ou paronymes. Il n'est pas sans intérêt non plus de faire observer qu'à deux exceptions près (Gand et Oisquercq [Ni 55]), tous les honymes rappelant Ferrer sont concentrés dans les provinces de Hainaut et de Liège.

Pour qui veut mesurer l'importance du sentiment patriotique, il paraît très significatif que, lors de la fusion de 1976, des communes de Wallonie ont gardé en plusieurs exemplaires, malgré tous les dangers de méprise que cela constitue, des toponymes rappelant les combattants (il y en a encore six dans le grand Charleroi), les déportés (dix à Charleroi), la résistance, le centenaire de l'indépendance de la Belgique (quatre à Charleroi), etc. Recourir au nom du roi Albert I^{er} après la Première Guerre devait aussi participer du même sentiment patriotique, tout comme le fait d'attribuer ce prénom à des enfants dans la Belgique occupée (11). Dans le pays, il doit exister plus de deux-cents voies publiques rappelant Albert I^{er} (12). Par comparaison, le nom de Bau-douin I^{er}, dont le décès, en 1993, a provoqué dans le pays

(10) Pour le premier conseil communal socialiste de Tilleur qui changea le nom *place du Couvent* en *place Ferrer*, le tribun catalan était le symbole de la résistance à l'observance cléricale (DE BRUYN 1987, 109).

(11) À Ottignies, pendant la première guerre, près d'un garçon sur cinq a été appelé *Albert* et une fille sur six, *Élisabeth*; voir Bernadette VAN LEEUW, *Michel, André, Joseph et les autres. Les prénoms à Ottignies de 1900 à 1980*, mémoire U.C.L., 1986, 50; un résumé a paru dans *Tradition wallonne*, t. 8 (1990), 183-189.

(12) Comptages réalisés à partir des atlas des noms de rue publiés par la firme De Rouck. Voir aussi le chapitre intitulé : « Un pays parsemé de rues à son roi », dans L. VAN YPERSELE, *Le Roi Albert : histoire d'un mythe* (Ottignies, Quorum, 1995), 213-215.

l'émoi que l'on sait, a été attribué dans onze communes seulement et plusieurs de ces noms sont antérieurs à 1993.

Le nom de la rue dans laquelle on habite ne laisse pas indifférent et il existe, dans le grand public, une demande certaine pour ces répertoires de noms de rue; mais les travaux réalisés, assez nombreux, ont généralement été entrepris par des érudits locaux, plus soucieux de consigner des anecdotes à propos de chaque toponyme que d'élaborer des synthèses générales et de rechercher les raisons profondes du choix des noms ou des changements.

Examiner et analyser la gestion du matériel linguistique qui désigne les rues et les quartiers de nos villes permet de découvrir les valeurs et les aspects symboliques que les pouvoirs communaux ont voulu attribuer à ces étiquettes. Comme l'écrit Jean-Marie Guillon, de l'Université d'Aix-Marseille I, qui s'est attelé à un vaste projet de ce type, avec Jean-Claude Bouvier, l'un des responsables de l'atlas linguistique de la Provence, l'hodonymie urbaine est à considérer « comme un ensemble de signes à lire, à comprendre, à décrypter, livre d'histoire à ciel ouvert, marqueur géographique, système symbolique, en constante évolution, car enjeu de mémoire et de pouvoir soumis aux caprices des usages » (13).

Ce travail d'analyse doit essayer de déterminer à quelles époques s'est constituée l'hodonymie officielle, la part qu'y a prise la toponymie traditionnelle, les époques de grandes mutations, les événements, les personnages, les valeurs que l'on a voulu rappeler. Pour ce faire, il est

(13) Jean-Marie GUILLON, *Les toponymes de l'espace urbain*, dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire* (Presses de Sciences Po), n° 63, juillet-septembre 1999, 137-139.

nécessaire de tenir compte de la procédure suivie par les pouvoirs publics et du contexte dans lequel se sont effectués l'attribution d'un nom à une voie de communication ou le remplacement d'un nom traditionnel par un nom plus moderne.

LE CORPUS ÉTUDIÉ

C'est une recherche de ce type que nous avons voulu entreprendre sur l'hodonymie officielle de la ville de Nivelles et plus précisément sur son territoire d'avant la fusion des communes de 1976 (14), qui comprend l'*intra-muros*, la partie entourée d'une enceinte, urbanisée dès le Moyen Âge, et l'*extra-muros*, la zone rurale de la commune en voie d'urbanisation de plus en plus intensive depuis le XIX^e siècle.

La toponymie de Nivelles est particulièrement riche : les inventaires des noms recueillis par Tarlier et Wauters (1862), dont on ne dira jamais assez les mérites, prennent une douzaine de pages de deux colonnes. Si diverses études ont déjà abordé ce matériel, aucune ne l'a fait de manière systématique. On mettra hors pair celles de Robert Hanon de Louvet, qui ont collecté beaucoup de mentions anciennes des toponymes nivellois. D'autres travaux contiennent un grand nombre de renseignements, notamment ceux d'Aimé Brulé, Blanche Delanne, René Goffin et Émile de Lalieux. Les noms de rue eux-mêmes ont fait l'objet d'un article de Joseph Coppens ; le *Dictionnaire aclot* du même auteur contient aussi beaucoup d'informations et signale la forme dialectale des

(14) Ce territoire a connu plusieurs modifications au début du XIX^e s. ; ses limites ont été fixées définitivement en 1834 (TW 67a).

toponymes. Enfin, Jean Vandendries a publié un dictionnaire ayant pour objet tous les hodonymes officiels du grand Nivelles, qui comprend, outre Nivelles, les communes de Baulers, Bornival, Monstreux et Thines. Cet ouvrage, qui met en œuvre une abondante documentation, par malheur souvent impossible à contrôler, a été largement exploité.

Des sources inédites ont aussi été dépouillées : pour la période contemporaine, la documentation du Service des travaux de la ville de Nivelles, les archives de la Commission de toponymie, les procès-verbaux du Conseil communal (15); pour l'Ancien Régime, les délibérations du Magistrat, des cartes et plans anciens, etc.

Il existait en 1999 deux-cent-quatre-vingt-quatre hodonymes officiels. Ce n'est là qu'une partie de la toponymie actuelle; n'y sont pas intégrés le nom de ville lui-même (*Nivelles*), les microtoponymes non officiels (par exemple : *Le Bâtard*, *Henricourt*, *La Ravisée* ...), les hydronymes (*Merson*, *Thines* ...), les noms de certains bâtiments (*Quertainmont*, *Waux-Hall* (16) ...), etc.

LA STRUCTURE DU TERRITOIRE

La description de la structure du territoire qui deviendra la commune de Nivelles, tel qu'il apparaît dans un dénombrement de 1526 (17), distingue neuf parties diffé-

(15) Beaucoup d'archives ont disparu, surtout en mai 1940. On n'a conservé aucun rapport des Conseils communaux entre 1913 et 1946, période pendant laquelle de nombreuses voies de communication ont reçu un nouveau nom.

(16) Le nom wallon du Waux-Hall est *Focsâl* (COPPENS); en français, on prononce *vôcsâl*.

(17) Description reproduite dans TW 2a; voir aussi Bl. DELANNE, dans ASNBW, t. 14 (1944), 350 s.; HL 47-73; François LE BON, *Nivelles, ses fortifications et les sièges que cette ville a soutenus*, dans ASNBW, t. 4 (1894), 261-347.

rentes : autour de l'*intra-muros*, la ville elle-même, entourée d'une enceinte et de fortifications, il y avait sept faubourgs ; le nom de chacun était formé à partir du nom de la porte de l'enceinte qui y conduisait (voir Carte n° 1). Ils étaient désignés de la manière suivante : 1) le *Faubourg de la porte de Belyane* (ou de *Namur*) ; 2) le *Faubourg de la porte du Charnyer* ; 3) le *Faubourg de la porte de le Saulx* (ou de *Charleroi*) ; 4) le *Faubourg de la porte Montoise* ; 5) le *Faubourg de la porte de Chau(l)de-rue* (ou de *Soignies*) ; 6) le *Faubourg de la porte de Halle* (ou *Sainte-Anne*) ; 7) le *Faubourg de la porte de Bruxelles*. — Grambais était un hameau distinct, sur le territoire duquel se trouvait le prieuré d'Orival ; il existe encore un *chemin de Grambais* (18).

Cette répartition ancienne a laissé de nombreuses traces dans l'hodonymie actuelle.

1) La *porte Bélianne* était ainsi nommée parce qu'elle se trouvait près de la maison de la famille Bélianne (19). Ce nom a concurrencé puis remplacé, dès le XIV^e s., l'ap-

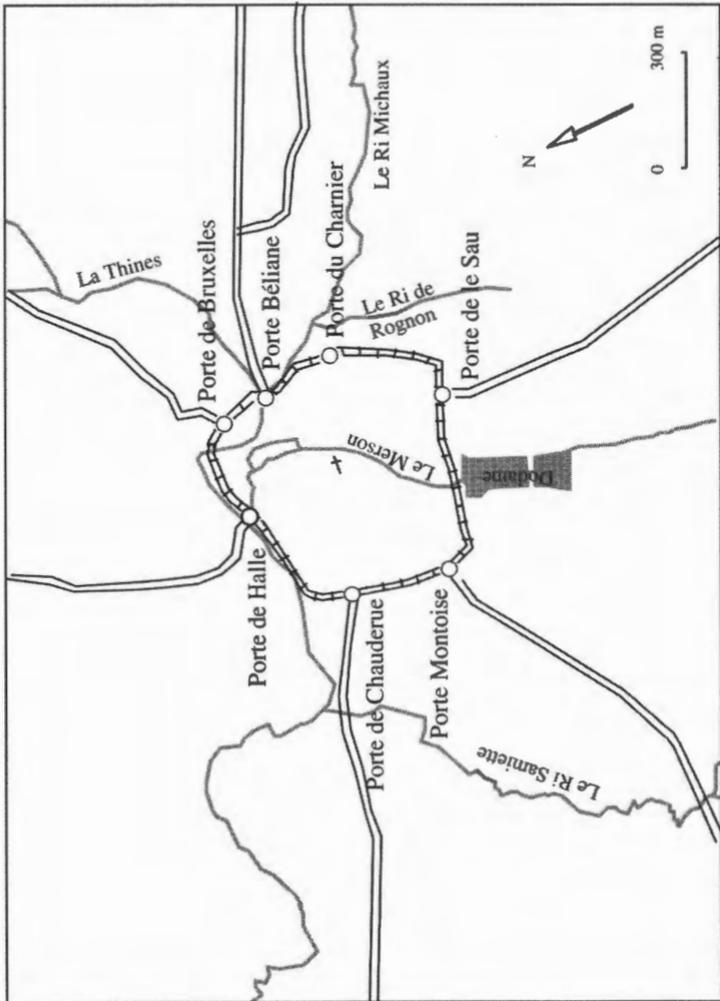
(18) Grambais était une seigneurie sous l'Ancien Régime ; il s'y trouve un château, bâti près d'une pièce d'eau, non loin de la source du ruisseau de Grambais (voir TW 74, 103-104). En wallon : *Grambé* (COPPENS) ; formes anciennes : *Grantbais* (1209, GYSSELING ; 1224, 1304, 1480, 1526, TW 5a), *Grambais* (1215, 1312, 1492, 1593, TW 5a), *Granbais* (HL 166), *Grambays* (1312, 1367, 1382, 1435, TW), *Grantbays* (1369, 1377, TW), *Grantbaye* (1547, TW).

La syllabe finale représente l'hydronyme *bais* 'ruisseau', d'origine germanique et particulièrement fréquent dans le Brabant. Le ruisseau de Grambais n'a pas plus de 1500 mètres ; il est difficile d'admettre que ce modeste ruisseau ait été appelé *grant* (*grand*) *bais*. Faisant observer que les composés de ce type sont rarement postérieurs à l'époque germanique, Carnoy pense que les premières mentions doivent résulter d'une étymologie populaire d'un nom germanique primitif, qui serait **grambaki* 'ruisseau des fanges'. Selon Gysseling, l'élément antéposé continue le germanique [*]*granda-* 'gros sable'. Les données disponibles ne permettent pas de proposer une solution définitive.

(19) Mentions dès le XIV^e s. : *rue Bélyanne* (1373, dans HL 58), *la porte condist Bélyanne* (1379, *ib.*), *al porte Bélianne* (1427, *ib.*), *une cleff à l'uisse de ventaille delle porte de Bélyane* (1582, *ib.*) *entre la porte de Bélianne et la porte Charnier* (1583, *ib.*).

CARTE n° 1

La structure du territoire nivellois
sous l'Ancien Régime



pellation primitive *porte du Spucré* (20), due au fait que cette porte se trouvait dans le voisinage de l'hôpital et de l'église du Saint-Sépulcre. À partir du xvi^e s., la porte est appelée *porte Béliane* ou *porte de Namur*. De là viennent les hodonymes modernes *rue de Namur*, *faubourg de Namur* et *chaussée de Namur* (21).

2) La seconde porte est appelée *porte dou Carnier* en 1345, mais le nom existait auparavant : une source mentionne déjà le moulin du *Charnier* (22) en 1224. À partir

(20) Dès 1341 : *le porte dou Spucré* (dans HL 57). Le wallon dit encore : *au Spluc'* (COPPENS; FEW 11, 485b). Au xv^e s., cette porte a aussi été appelée *porte des teinteniens*, à cause d'une importante teinturerie dans le voisinage : *la porte des Teinteniens* (1426, dans HL 58); *au Grand Pont vers les Tainteniens* (1476, *ib.*). — *Taintenier*, forme aussi utilisée à Ypres au xiii^e s. (BTD, t. 55, 1981, 171) est à ajouter dans le FEW (13/2, 339), à côté du substantif *taintenerie* (Tournai, 1302).

(21) Ces trois noms n'ont pas toujours été appliqués aux mêmes portions de la voie de communication qui part du centre de la ville en direction de l'Est. La répartition actuelle date de 1920 (voir HL 81).

(22) *molendini* [génitif] de *Charnier* (1224, GYSSELING; HL 80); mentions latines désignant le faubourg : *in Carnerio Nivellesi* (1240, TW 157b et HL 56), *in vico de Carnerio prope portam* (1334, HL 80); le nom s'est étendu à divers éléments du voisinage : *le pont dou Carnier* (1350, *ib.*), *le ruwe dou Charnier* (1362, *ib.*), *entre le porte de Bélianne et le porte Charnier* (1583, HL 58), *pont du Charny* (1590, VD 171), *le porte de charnière bouchée* (1786, VD 179). Il est encore attesté au xix^e s. pour le moulin : « *Moulin du Charnier* ou *Moulin Sibille*, sur le ri Michaux » (TW 8a). L'interprétation de *charnier* fait difficulté.

E. de Prelle de la Nieppe (dans ASNBW, t. 4 [1894], 348-351) rappelle d'abord que, pour certains, ce nom était dû au fait que près de ce moulin se trouvait un lieu où « s'abattaient anciennement les chevaux hors de service ». Mais selon lui, le lieudit s'explique plutôt par les renseignements donnés par un « vieux manuscrit » (dont il ne précise pas la date) : « L'an 1339 [...] est arrivé à Nivelles la grande mortalité que nos ancestres appelloient la tache rouge, laquelle mortalité fut si grande qu'apeine les vivants suffisoient pour ensepulturer les morts; cecy est démontré par une peinture faite sur la chapelle de la Magdelaine et la place sur laquelle la dite église est batié servoit d'une fosse a la sepulture commune, en laquelle on jettoit pêle-mêle les corps morts, voire même encor des vivants entachez de cette maladie pestilentielle de la tache rouge, et cette fosse étoit appelée la charnière, et ce qui at donné nom à une porte la toute voisinne (laquelle pour le present est enterrée) d'être appelée du charnis ». Cette interprétation traditionnelle, qui voyait dans *charnier* un ancien cimetière, est également rapportée par Tarlier et Wauters (TW 157b) et par G. Willame (*Anthologie*, 153; article publié en 1908), qui paraissent avoir consulté la même source que de Prelle de la Nieppe.

du XIV^e s., cette porte se voit attribuer une seconde dénomination, *porte de Robellet* (23), qui a pour origine un microtoponyme voisin. L'hodonymie moderne a conservé une *rue Roblet*.

3) La *porte de le Saulx* (24) devait sa dénomination à un lieudit du voisinage, *al Sau*, formé avec le nom de l'arbre. Ce n'est qu'au XVIII^e s. qu'elle est devenue progressivement *porte de Charleroi* (25). De là viennent *rue de Charleroi*, *faubourg de Charleroi* et *chaussée de Charleroi*.

Hanon de Louvet (HL 56, 80), après avoir écarté l'explication par un dérivé **carpinarius* 'lieu planté de charmes' (comparer le féminin *Carnières* [Th 7]), pense également que le lieudit a pour origine l'existence d'un cimetière ou d'un ossuaire dans le voisinage. Comme il ne peut s'agir d'un des anciens cimetières d'église, car ceux-ci s'appelaient habituellement *aîtres*, il suppose qu'il s'agit d'un charnier, dont l'origine pourrait remonter au siège de 1194 (voir ci-dessous, point 7).

Pour Gysseling (qui ne cite que la mention de 1224 se rapportant au moulin), *charnier* est issu de *cardinarius*, dérivé roman du latin *cardo* (*cardinem*) 'pivot', comme l'ancien français de Champagne *charnier* 'charnière' (1380; voir FEW 2, 366b). Une telle métonymie est assez surprenante et il n'en existe pas d'autre exemple, à notre connaissance; voir Yves COUTANT, *Middeleeuwse molentermen in het graafschap Vlaanderen. Terminologie du moulin médiéval dans le comté de Flandre*, Tongres-Liège, 1994 (Mémoires de la Commission royale de toponymie et dialectologie, 18).

(23) *le porte de Robellet* (1357, 1358, 1360, HL 57), *porte de Robbelet* (1443, *ib.*), *le porte de Roblez* (1581, HL 56-57, 80). Le lieudit est mentionné dès le XIV^e s.: *viens Robellet* (1339, HL 80), *a Robellet* (1356-1357, *ib.*), *Roblet* (1597, TW 8a), etc. Il s'agit peut-être à l'origine, d'un anthroponyme hypocoristique de *Robert*. Cependant, le fait que le même toponyme (*Le Roblet*) existe à Bonlez [Ni 44] pour désigner un quartier de la commune (TW, *Canton de Wavre*, 250-251) ne plaide pas en faveur de cette hypothèse.

(24) Attestations à partir 1359 : *le porte a le Sauch* (dans HL 78); des formes latines désignant le lieudit sont plus anciennes : *in quartario Salicis* (1231, *ib.*), *ad Salicem* (1234, *ib.*), *de Salice in Nivella* (1272, *ib.*). Hanon de Louvet (HL 78-79) a relevé plus de cent attestations anciennes de ce nom, soit pour le lieudit *al Sau* lui-même (*a le Sauch*, 1347), soit pour la porte, soit pour la rue (*le ruwe de le Sauch*, 1366). Le nom est resté attaché à une ferme du faubourg de Charleroi, appelée *cinse dël Sau* en wallon. Le wallon *sau* 'saule' remonte au latin *salix* (FEW 11, 100), alors que le mot français *saule* est d'origine germanique.

(25) Mention en 1709, dans HL 60.

4) Dans *Montoise rue* (26), l'adjectif *montoise* était sans doute descriptif à l'origine, faisant allusion au relief montueux. Il a ensuite été interprété comme venant du nom de la ville de Mons, car c'était la direction que prenait ce chemin partant de la *porte Montoise*. À partir du dernier quart du xvi^e s., les textes parlent de plus en plus fréquemment de la *porte de Mons*, mais l'emploi du dérivé *montoise* subsiste jusqu'au xvii^e s. La toponymie actuelle a conservé : *rue de Mons*, *faubourg de Mons*, *chaussée de Mons*.

5) *Chau(l)de rue* est une altération de *C(h)a(u)drèce Rue*, nom attesté dès le xiii^e s. (27); la *C(h)a(u)drèce Rue* partait du Marché, traversait la *porte Caudrèche* et se

(26) Attestations dès le xiii^e s. : la *porte Montoise* (1287, dans HL 52); la *Montoise Rue* (1300, HL 78) la *porte del Montoise rue* (1345, *ib.*); — formes latines : *in Vico Montensi* (1231, HL 77), *in Montano Vico* (1232, HL 78), *de Montibus* (1272, *ib.*); voir encore HL 52-53, 77-78, 100; FB, t. 15 (n^o 87-88), 245; VD 135-140. Ce dérivé du latin *mons*, formé avec le suffixe *-ois* au féminin, n'est pas signalé par le FEW 6/3, 84b. Le même dérivé existait à Valenciennes : *porte montoise* (1311, HL 53), mais il y était probablement issu du nom de la ville, car plusieurs portes de l'enceinte avaient reçu un nom en fonction de la direction prise par le chemin qui partait de ces portes : *porte Cambrisienne*, *Tournisienne*, etc. (voir HL 53).

(27) Mentions dans HL 62-63 et 86-87 : la *Chadrèce Rue* (1274); la *porte Caudrèche* (1347, 1361); la *Caudrèche Rue*, la *Chaudrèche Ruue* (1362); la *Cadrècheruue* (1352); la *Chauderèche Rue* (1387); *alle porte del Kaudrechruue, réparer les murs entre le tour et le Caudrechruue et alle Bélianne* (1443); *del Caudesce Rue* (1507); — formes latines : *in Calderio Vico, versus Vicum Calderium* (1270). C'est à partir du xvi^e s. que le toponyme subit une remotivation : *Chaulderue* (1526, TW 3a), *Chaudes rue* (1582, TW 9a), *Chaude rue* (de 1673 à 1712, VD 187).

La tradition a véhiculé diverses explications fantaisistes à propos de *chaude rue* : certains y voyaient le souvenir d'un violent incendie qui dévasta le quartier; d'autres prétendaient que cette rue était habitée jadis par des femmes de mauvaise vie au point que les chevaux tirant la châsse de sainte Gertrude refusaient de s'y engager (G. WILLAME, dans *L'Acrot*, 1^{er} sept. 1889; *Anthologie*, 79).

Les formes anciennes donnent à penser qu'il s'agit d'un dérivé formé au moyen du suffixe *-aricia*, sur le verbe « échauder » 'passer à l'eau chaude', verbe issu du latin *excaldare* (FEW 3, 263-265), d'où le liégeois *höder*, le namurois *chauder* 'passer à l'eau chaude, etc.' Selon Hanon de Louvet (HL 80), ce mot fait songer à des étuves, des forges ou des fonderies. Un autre dérivé, *échaudeur* 'endroit d'un abattoir où l'on passe à l'eau bouillante les têtes, pieds de veau, etc., pour en ôter le poil', attesté à Dijon en 1523 (FEW 3, 264a), peut éclairer le sens de « chaudrèce rue » : peut-être, dans cette rue, se trouvait-il une telle étuve.

prolongeait jusqu'à la Thines (jusqu'à l'autoroute actuelle). À partir du début du XVIII^e s., la dénomination de ces lieux change : *porte de Soignies* et *rue de Soignies* éliminent complètement les anciens noms. L'hodonymie actuelle a gardé *rue de Soignies* et *faubourg de Soignies*.

6) Le nom *porte de Halle*, mentionné en 1526, reste rare avant le XVIII^e s. Auparavant, cette porte était le *porte de le Vaul* (28), car elle ouvrait sur le val formé par la Thines. Comme elle était située à proximité de l'église de la paroisse Saint-Syr (29), elle était appelée aussi le *porte de Saint Soire* (1343, HL 56). En 1531, on a érigé dans ce quartier une chapelle en l'honneur de sainte Anne (TW 143b); la porte de l'enceinte devint donc la *porte Sainte-Anne*, à partir du XVII^e s. (HL 56) et les quartiers voisins reçurent des noms encore en usage : *faubourg Sainte-Anne* et *rue Sainte-Anne*. L'usage oral wallon a conservé *èl pavéye d'Al* pour désigner deux tronçons de chemin proches de l'enceinte. Comme l'actuelle chaussée de Hal est fort éloignée de ce site, l'hodonyme moderne doit faire référence à la ville du Brabant flamand plutôt qu'à l'ancienne *porte de Halle*.

7) Le nom *porte de Bruxelles* est devenu courant au XVI^e s. L'appellation la plus ancienne est *Arse Porte*, c'est-à-dire : 'porte brûlée'; elle est attestée au XIII^e s. déjà (30) et, selon Hanon de Louvet (HL 60-61), elle résulterait du siège mis en 1194 par le comte Baudouin de Hainaut, dont l'armée brula ce qui allait être plus tard les faubourgs, jusqu'aux remparts. Le faubourg sur

(28) *huers de le porte de le Vaul* (1291, HL 53; 53-54, 85 : autres mentions anciennes).

(29) On a écrit aussi *saint Cyr* (communication de M. G. Lecocq).

(30) Formes latines : *Arsa Porta* (1257), *de Combusta Porta* (1265, HL 84). Les attestations plus tardives sont nombreuses (voir HL) : *l'Arse Porte* (1343), etc. Pour *ars(e)* 'brulé(e)', participe passé issu d'*arsus*, voir FEW 25, 145a.

lequel donnait la porte est devenu, après sa reconstruction, la *Neuve Rue* (31). Dans ce quartier, on a gardé les toponymes *rue de Bruxelles*, *faubourg de Bruxelles* et *chaussée de Bruxelles*. L'actuelle *rue Neuve*, dans l'*intra-muros*, date du XVIII^e s. (TW 9a) et ne continue pas l'ancien nom.

Les dénombrements de 1496 et de 1526 montrent que onze tours fortifiaient l'enceinte de la ville (32). La toponymie moderne a gardé des traces de deux d'entre elles :

- *boulevard de la Batterie*, nom donné au XIX^e s. faisant référence à la *tour de la Batterie*, qui a servi d'arsenal (33);
- *rue du Wichet*, d'après le nom *thour du Wichet* (34), qui faisait allusion à une poterne dans le rempart, face à la Dodaine.

NOMS ANCIENS CONSERVÉS

Ce n'est pas seulement la structure ancienne que l'hodonymie a conservée, mais aussi des dénominations traditionnelles, dont certaines remontent au Moyen Âge. Ainsi, le nom du parc de la Dodaine, à l'origine du toponyme *boulevard de la Dodaine* : ce nom, attesté dès le XV^e s., semble désigner à l'origine un élément des fortifications, plus précisément une levée de terre près des

(31) *sur le lieu condist le quartir en le Nueve Rue* (1285, HL 84), *en le Noeve Rue* (1289, *ib.*), *quartam Novi Vici* (1312, *ib.*), etc.; TW 4a.

(32) Voir HL 67-72; TW 3a.

(33) Voir HL 70, VD 37.

(34) *rue ou on vat à Wichet* (1345, FB, t. 15 [n° 89], 453), *rue dou wichet* (1367, *ib.*); *al thour du Wichet* (1515, HL 70). *Wichet* est l'équivalent du français *guichet* (FEW 17, 428b).

fossés longeant l'enceinte (35). Au XVI^e s., la Dodaine était une pièce d'eau alimentée par le ruisseau appelé le *Merson* (36). On y aménagea un jardin public au début du XIX^e s.

D'autres noms anciens ont été conservés, par exemple :
— dans l'*intra-muros* : *rue Bléval* (37), *rue Coquerne* (38),
rue des Juifs, etc.;

(35) *les fossés del Sauch jusquez alle Dodaine [...] les fossés del Dodaine jusquez alle Montoise Rue* (1443, HL 64); « un vivier appelé la Dodaine, emprès Nivelles » (1510-1511, TW 4b). *Dodaine* est le correspondant du moyen français *dos d'asne*, *dodasne*, *dadane* signifiant entre autres : 'bord extérieur du fossé, opposé à celui de l'enceinte'; 'levée de terre (le long d'une rivière)'; etc. Mot employé par Froissart et attesté dans les archives de Soignies au début du XV^e s. (DBR, t. 14 [1957], 120 et 125; FEW 25, 445b). Il se rencontre également dans l'hodonymie de Namur, Mont-Saint-Guibert et Enghien.

(36) Sur cet hydronyme, voir Jean HAUST, « *Merchoul* », ancien nom de ruisseau à Liège, dans *Annuaire de la Commission communale de l'Ancien Pays de Liège*, t. I, n^o 4 (1935-1936), 238-248.

(37) *Rue Blette vaul* (1387, FB, t. 17 [n^o 99-100], 248), en *Blethevaul* (1400, *ib.*), *Rue de Blettevaul* (1409, TW 9b), en le *Blet Val* (1485, FB, t. 17 [n^o 99-100], 248), *rue qu'on dit la Bletvaux* (1485, *ib.*), en la *Bletvaul* (1530, TW, *ib.*), etc. Toponyme composé contenant un anthroponyme antéposé servant de déterminant à un nom commun déterminé, dans ce cas, le substantif « val ». Le premier élément semble être un nom germanique, dérivé de *Blido* ou *Blida*, hypocoristiques se rattachant au radical *blid-*, à l'origine d'un important contingent de noms attestés en Gaule (voir MORLET 1, 59a; 3, 264b).

(38) En wallon : *cokiène* (COPPENS); nom attesté dès le XIV^e s. : en le *Cokierne* (1361, FB, t. 15 [n^o 89], 454), en le *ruelle de le Kockerne* (1380, HL 179), *par devers le Kockerne* (1386, *ib.*), en le *haute Kokierne* (1384, VD 73-74), *ruelle del basse Cokerne* ou *Kokierne* (1464, FB, *ib.*), *Rue del Hault Coquierne* (1584, TW 9b), *Montagne de la Coquienne* (1783, FB, *ib.*). À l'origine, *Coquerne* a désigné tout un quartier de la ville; il a aussi été appliqué à un bois au nord-ouest de la ville, au-delà du Grand-Marquais : *bonir de terre gissant viers le Bos de le Kokierne deseure Les Markais* (1364, HL 95), a *Bos de le Kokerne* (1380, *ib.*); voir aussi TW 11b.

L'explication étymologique proposée par Coppens est fantaisiste : ce serait un terme formé sur « coquin », appliqué aux nombreux Juifs habitant le quartier au Moyen Âge.

Le fait que le nom ait servi pour un toponyme forestier fait penser à une forme picarde correspondant à l'ancien français *coquesne* (XIII^e s.), qui désigne un arbre, soit le sorbier, soit le frêne; le contexte dans lequel le mot est employé n'est pas suffisamment explicite (voir FEW 2, 462a). Ce *coquesne* représente un type « co-chêne », formation parallèle à l'ancien français *cofresne* (« co-frêne »), mot désignant le sorbier et surtout présent dans le domaine normand (voir FEW 3, 772). Le composé « co-chêne », lui aussi bien représenté en normand, a été appliqué à divers arbres : l'érable champêtre, le sorbier, l'orme, la viorne, etc. Il est

- le nom de hameaux situés à l'extérieur de l'enceinte : *Bois du Sépulcre* (39), *chemin de l'Ardenelle* (40), *le Hututu* (41), etc.

Il convient néanmoins de considérer ces hodonymes attestés de longue date avec prudence. Si l'appellation de certaines rues est restée stable au cours des siècles, le tracé auquel elle se rapporte ne l'a pas nécessairement été. Ainsi, à la suite des bombardements de mai 1940, le

également mentionné dans des parlers du Pas-de-Calais sous les formes *coquin.ne*, *coquène* 'bourdaine' (voir FEW 2, 461).

Une fois qu'il a été figé, le toponyme s'est féminisé lorsqu'on l'a déterminé par un adjectif pour opposer la *Haute Coquerne* à la *Basse Coquerne*. Le phénomène est assez courant en toponymie : *Basse-Roux* (à Roux-Miroir [Ni 46]); w. à *Aute Itte* (Haut-Ittre [Ni 73]); w. *Basse Auve*, *Basse-Wavre* (à Wavre [Ni 25]); w. *al Basse Brô ~ al Haute Brô* (Bras-Haut et Bras-Bas, à Bras [Ne 25]); etc. Le passage de *s* à *r* devant une consonne sonore est un phénomène bien attesté; comparer : ancien fr. *vaslet* ~ w. *vârlèt*; ancien fr. (de la région liégeoise) *marlart* 'canard' (en 1317, DBR, t. 9 [1952], 44), dérivé de *masle* 'mâle', etc.; voir L. REMACLE, *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600* (Liège, Faculté de Philosophie et Lettres et Genève, Droz, 1992), 121-122; — G. STRAKA, *Remarques sur la « désarticulation » et l'amuissement de l's implosive*, dans *Les sons et les mots* (Paris, Klincksieck, 1979), 454-457. Cependant, comme ce type « co-chêne » ne semble pas attesté dans les parlers de l'ouest de la Wallonie, l'hypothèse proposée reste fragile.

(39) En wallon : *au Bos du Spluc'* (COPPENS). D'où les hodonymes modernes *chemin du Bois du Sépulcre* et *sentier du Bois du Sépulcre*.

(40) En wallon : *Ardinèle* (COPPENS). D'où *chemin de l'Ardenelle*. — Le toponyme *Ardenelle* est attesté dès 992 (copie du XV^e s.) : *Ardinella* (GYSSSELING), *apud Ardenellam* (1232, HL 93), *près d'Ardenelle* (1271, HL), *Ardenele apud Nivellem* (1272, HL), *le Haye d'Ardenelle* (1367, HL 98); etc.; voir aussi TW 5a.

Il s'agit évidemment d'un dérivé du régionyme *Ardenne*, attesté également en divers endroits, notamment à Opprebaix [Ni 46] et à Sombreffe [Na 31]. Après l'étude de la douzaine de mentions du nom *Ardenne* et de son dérivé *Ardenelle* en Wallonie, J. Herbillion (DBR, t. 8 [1950], 47-53) conclut que ces toponymes ne semblent pas remonter à l'appellatif gaulois et qu'ils ne sont donc pas des témoins de l'étendue de la primitive *Arduenna silva*, mais plutôt des désignations métaphoriques pour des endroits montueux, ingrats, boisés, etc.

(41) En wallon, *l'amia d'Ututu* (COPPENS). D'où l'hodonyme moderne *chemin du Hututu*. Au XIX^e s. (selon TW 6a), le Hututu était un cabaret et un petit groupe de maisons au bord du chemin de Gosselies. Il s'agit sans doute d'un nom de fantaisie utilisé comme enseigne par ce cabaret. Ce mot est connu en wallon, en picard et en lorrain sous des formes différentes, *hututu*, *rututu* ou même *turlututu*, désignant les copeaux qui sortent du rabot (formation onomatopéique?), puis des objets sans valeur. Voir É. LEGROS, dans DBR, t. 7 (1949), 149; FEW 4, 318-319.

centre de la ville a été gravement atteint : 355 maisons ont été entièrement détruites et 1200 endommagées. Lors de la reconstruction de la zone sinistrée, les autorités ont pris en considération les nécessités d'une meilleure circulation et ont rationalisé le tracé parfois tortueux de certaines rues, tout en en conservant le nom. Il est donc nécessaire d'être prudent lors de l'utilisation de ces toponymes à des fins de localisation précise. Voir BOURGEOIS 5 et Carte n° 2.

VOIES ANCIENNES AYANT CHANGÉ DE NOM

Les changements de dénomination des artères urbaines sont un phénomène courant sous l'Ancien Régime. Ainsi, la grande majorité des noms médiévaux de rues ou de ruelles de l'*intra-muros* identifiés par Aimé Brulé (42) n'étaient plus en usage au milieu du XVIII^e s. De même, on peut observer d'autres exemples de mutations au cours du XVIII^e s. :

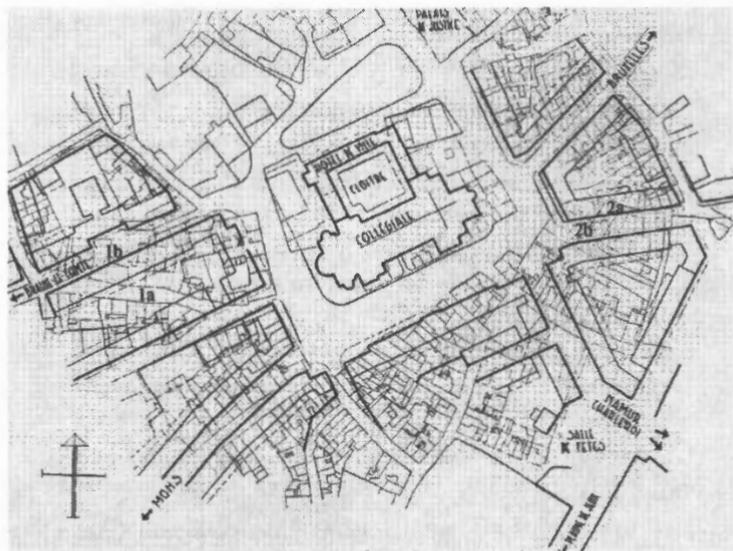
- la *Chaudresse rue* (XIII^e s.) est devenue la *rue de Soignies* au début du XVIII^e s. (voir ci-dessus);
- on se met à appeler *rue de Charleroy* (XVIII^e s.) deux tronçons de rue jusqu'alors distingués par des noms différents : la *Chenine rue* (43) et la *rue al Sau* (voir ci-dessus);

(42) Plan reproduit par Bl. DELANNE, dans ASNBW, t. 14 (1944), Annexe 22. Pour le XVIII^e s., on dispose de nombreux plans détaillés établis par les géomètres-arpenteurs Braeckman; voir J.-J. HOEBANX, *Nous soussignés, François, Antoine et Jean-Joseph Braeckman, géomètres jurés ...*, dans ASNBW, t. 27 (1994), 21-78.

(43) *Cheninne rue* (1281, FB, t. 16 [n° 91-92], 1936, 121), le *Chennynne ruwe* (1388, HL 194), la *Chiennie rue* (1569-1570, TW 10a), *Cheninne rue* (1582, TW; voir encore HL 79, 169, 194, 200-201). Il s'agit du féminin de l'adjectif « chenin », issu du latin *caninus* (FEW 2, 190b), qui s'est appliqué à de mauvaises rues, à

CARTE n° 2

La Grand-Place et ses abords :
reconstruction après la guerre de 1940-45
(BOURGEOIS 18)



En traits forts, les nouveaux tracés; en traits faibles, le plan cadastral du quartier avant le bombardement.

On remarquera, entre autres, que le tracé (1b) de la *rue de Soignies* (vers Braine-le Comte et Soignies) arrive face à l'hôtel de ville, alors que précédemment cette dénomination concernait une voie (1a) aboutissant en face de la collégiale. De même, la *rue des Vieilles Prisons* (2b) débouche sur la Grand-Place, tandis qu'avant la guerre, l'appellation désignait une rue (2a) donnant dans la *rue des Bouchers*.

des chemins en mauvais état, etc. Voir J. HERBILLON, *Encore la « Cheminrue » de Malmédy et de Stavelot. Un wallon tchin « chemin » a-t-il existé ?* dans *Le pays de saint Remacle*, n° 3 (1964), 61-68; — J. VANNERUS, *Quatre surnoms de localités du Brabant wallon : le Male, le Chenine, le Héruit et le Bole*, dans *BTD*, t. 27 (1953), 45-66.

— le nom de la *rue Saint Jehan des Maisiaus*, près de l'église Saint-Jean, devenue église paroissiale en 1231, dans le quartier des bouchers, a été remplacé par *rue des Bouchers* (XVIII^e s.) (44).

De nombreuses voies publiques changent encore de nom au cours des XIX^e et XX^e s. Quelques exemples :

- La *place Albert I^{er}* a reçu ce nom en mars 1934 (VD 28) ; auparavant, c'était la *place Saint-Paul*, rappelant sa situation, devant l'église Saint-Paul détruite à la Révolution. Après la destruction de l'église, la place fut baptisée *place Verte*, puis elle devint *place du Roi de Rome* en 1811 (45). Sous le Régime hollandais, on l'a appelée *place du Roi des Pays-Bas* (46). Au XVIII^e s., la dénomination traditionnelle était *place* ou *aire Saint-Paul* (47).
- L'*avenue de la Gare du Nord*, devenue *avenue Albert et Élisabeth* en 1919.
- Le *chemin des Sept-Douleurs* (XIX^e s.) devenu *boulevard de la Résistance* en 1953-1954. Etc.

Les modifications ayant pour but d'honorer des personnages ou de rappeler des événements, fort fréquentes au cours du XIX^e s. et de la première moitié du XX^e s., sont devenues nettement moins nombreuses depuis que la Commission de toponymie exerce un contrôle sur les pouvoirs communaux (voir plus bas). La dernière rue

(44) Au XIII^e s. déjà, l'église est appelée *Saint-Jehan dez Maisiaux* (1291, HL 82). Le nom de la rue est attesté à partir du XIV^e s. : *le rue Saint Jehan des Maisiaus* (1338, HL 82), *Rue des Maisiaus* (1343, FB, t. 16 [n° 93-94], 509), *en le rue Saint Jean des Maisiaus deleis le porte ki vaut a Spucure* (1361, HL 57), *le rue Saint Jehan des Maisias* (1397, HL 83 ; voir aussi 168-169). Le remplacement est sans doute dû au fait que *maisiau(x)-maisias* 'boucherie' était devenu archaïque. Ce terme est issu du latin *macellum* (voir FEW 6/1, 5a).

(45) Voir R. HORBACH, dans *Rif tout dju*, n° 404, décembre 1998 (non paginé).

(46) Encore sur une carte du cadastre de 1836, selon VD 28.

(47) « *Place, où [sic] aire de St Paul* » (Archives générales du Royaume, Archives ecclésiastiques, n° 2101). Voir aussi TW 8b, 139-140 ; VD 27-28.

« rebaptisée » a été la rue de Dinant, devenue chemin Ducal après la fusion des communes de 1976, car la commune de Baulers possédait également une rue de Dinant.

L'important contingent de changements qui ont affecté l'hodonymie nivelloise, révèle au moins trois types de motivations différentes :

• **Des causes politiques**, certaines dénominations devenant « politiquement incorrectes » (pour employer un langage actuel) avec l'avènement d'un nouveau régime politique. L'exemple le plus frappant est celui du Régime français qui fit disparaître, en 1799, les noms des rues et places publiques rappelant l'Ancien Régime, la royauté et la religion. Dix-huit noms furent remplacés, par exemple : *rue de l'Évêché* remplacé par *rue de la Révolution*; *rue Sainte-Gertrude*, par *rue de la Bienfaisance*; *rue des Juifs*, par *rue de la Fraternité*; etc. (48).

Ces nouvelles dénominations ne subsistèrent que six ans. Un arrêté municipal de 1805 rétablit la situation antérieure, sauf dans deux cas :

- *rue du Géant*, nom qui existe encore aujourd'hui et qui avait remplacé *rue d'Afflighem* (49);
- *rue de la Tranquillité*, auparavant *Petite rue de l'Évêché*. Le bombardement de 1940 et le remaniement cadastral qui a suivi lors de la reconstruction ont fait disparaître cette rue.

• **Des causes géographiques** : l'urbanisation a nécessité la multiplication des voies de communication et

(48) D'autres exemples sont cités dans TW 66. Voir aussi É. DE LALIEUX, *Mémorial de la vie nivelloise*, t. 2, 400.

(49) Dans cette rue se trouvait un refuge de l'abbaye d'Afflighem. Au XVI^e s., le nom est encore senti comme nouveau : « *Ruelle de Rameru*, que l'on dit maintenant de *Hafflegem* » (1550, TW 9b). En 1499, les religieux d'Afflighem possédaient l'ancien « hôtel de Rameru ou des seigneurs de Tubise » (TW 53b; VD 96 cite encore plusieurs autres noms plus anciens pour cette rue). Au XVIII^e s., la rue du Géant a été appelée *Rue de l'Argayon* (voir ci-dessous).

a donné naissance à un maillage de routes plus serré. Ce faisant, de nouveaux carrefours sont venus ponctuer des tracés anciens, rendant nécessaire l'introduction de nouvelles dénominations pour désigner des tronçons de rue séparés.

Le *chemin de la Vieille Cour* a été coupé par le *Contournement Sud* et les deux tronçons qui en résultèrent ne formaient plus un tracé unique. En 1999, il fut décidé de donner deux noms distincts à ces tronçons séparés par une importante chaussée à quatre voies. Le nom *Chemin de la Vieille Cour* a été maintenu pour la partie la plus proche de la ferme du même nom, tandis que le second tronçon recevait l'appellation *rue de la Recherche* (voir plus bas et Carte n° 3).

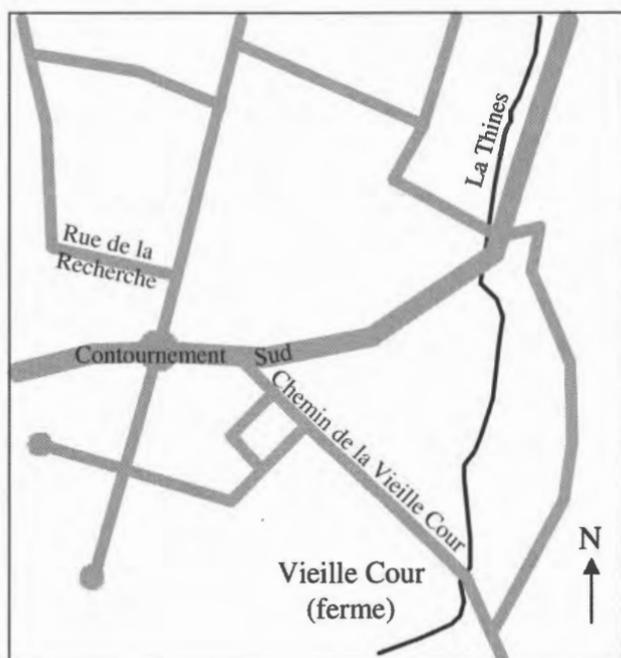
• **Des causes administratives**, telles que la fusion des communes de 1976. Le pouvoir central incita les nouvelles entités à changer les noms de rue identiques, la modification devant se faire prioritairement pour la rue la moins peuplée. Un seul cas à Nivelles : *rue de Dinant* a été remplacé par *chemin Ducal*, mais Baulers, Bornival, Monstreux et Thines, communes fusionnées avec Nivelles, durent modifier plusieurs dénominations.

L'urbanisation de certains quartiers a également entraîné un changement de dénomination pour plusieurs chemins vicinaux. Dans les documents administratifs des XIX^e et XX^e siècles, les chemins et les sentiers sont généralement désignés par un numéro auquel est accolée une appellation courante, par exemple : *sentier n° 35, dit ruelle des Poulées* ; *chemin n° 110, dit ruelle de Goutha* (50). Il arrive même qu'un chemin porte plusieurs dénominations courantes différentes, en plus du nom officiel com-

(50) Voir Rapp. comm., 1856-1857, p. 19.

posé d'un numéro : *Chemin 111* ou *du Long fêtu* ou *du Saint Nom de Jésus*, *Chemin 98* ou *des Sept Douleurs* ou *du Saint Nom de Jésus* ou *de la Procession* (TW 8a). Lorsque ces quartiers ont été urbanisés, c'est l'appellation courante qui a été officialisée (51).

CARTE n° 3
Chemin de la Vieille Cour



Dans certains cas, la décision prise par le pouvoir communal consistait à faire concorder l'usage officiel avec

(51) Les plans utilisés par l'administration communale dans les années 1970 contiennent encore des doubles dénominations de ce type, par exemple : *Chemin n° 128 dit Avenue du Monde* (CTD, 1975). Le procédé reste aussi en usage dans le cadastre pour les sentiers et pour quelques chemins.

l'usage courant. Ainsi, on désignait traditionnellement la rue de la Procession par l'appellation *rue Sainte-Barbe*; finalement, c'est ce dernier nom qui a été officialisé.

Pour plusieurs rues, il y a encore divergence entre l'usage courant, oral, et l'usage officiel. Ainsi, la *rue du Pont Gotissart* est appelée couramment la *rue des Neuf Boulettes* (52). Pour certains de ces noms officiels, la forme la mieux connue est la forme wallonne :

- pour la *rue de l'Évêché* : *èl Tiène dès quate Sayas* (53), du nom d'une ancienne brasserie;
- pour la *rue des Combattants* et la *rue Henri Pauwels* : *èl pavéye d'Al* (54), etc.

LES NOMS ATTRIBUÉS AUX NOUVELLES VOIES PUBLIQUES

Pour les noms donnés aux rues créées au cours des deux derniers siècles, le pouvoir communal a eu recours à diverses sources. Au XIX^e s. et au début du XX^e s., il a fait largement appel aux noms de personne. La politique a changé à partir du milieu du XX^e siècle et les autorités communales, devenant plus respectueuses du patrimoine traditionnel, ont utilisé fréquemment les anciens lieudits. Cependant, dans des lotissements où il était nécessaire de trouver un grand nombre de noms, la toponymie tradi-

(52) Nom mentionné en 1756 pour une maison : *maison dite neuf boulettes située lez le Pont Gotissart* (ASNBW, t. 11 [1926], 12); VD 160); en wallon : *rue dès nèf Boulètes* (COPPENS). Ce nom est dû au fait que neuf boulets de canon étaient encastés dans la façade de cette maison (COPPENS); on peut encore les repérer de nos jours (G. LECOCQ).

(53) Littéralement : 'tertre des quatre seaux' (COPPENS 349a).

(54) Littéralement : 'pavée (= chaussée) de Hal' (COPPENS 290; VD 157); voir plus haut.

tionnelle ne suffisait pas et l'on a dû créer des honymes nouveaux.

Utilisation de toponymes traditionnels

La Commission de toponymie recommande de puiser en premier lieu dans la toponymie traditionnelle pour créer de nouvelles dénominations. Cette démarche permet à la commune de mettre en valeur son patrimoine toponymique, de perpétuer le souvenir de réalités anciennes et de « charger de sens et d'histoire » les noms de rues. Cependant, ce procédé n'est pas sans engendrer des dérives, risquant de rendre difficile la compréhension du passé de la ville. L'exemple de la toute récente attribution du nom *Willambrou* (en 1999) illustre ce propos. *Willambrou* (55) est un toponyme ancien, désignant, dès le XIII^e s., une léproserie, puis une ferme, située à l'ouest de la ville. Y avoir songé pour la dénomination d'une voie de communication est donc judicieux. Mais la rue à laquelle on a choisi d'attribuer ce nom est située à plus de 500 mètres de l'endroit en question et, surtout, elle est séparée de la campagne de Willambrou par une des principales artères de Nivelles, la chaussée de Mons, délimi-

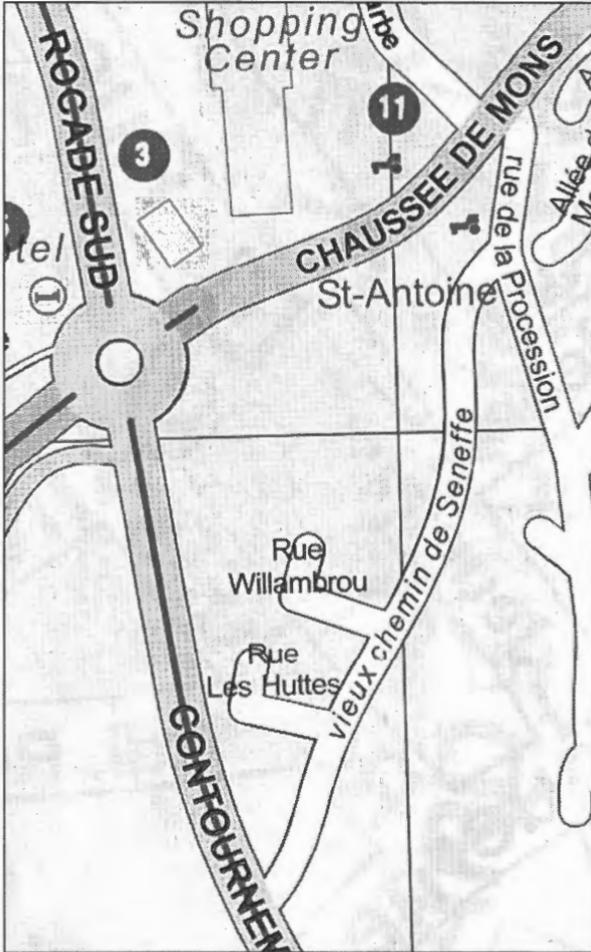
(55) En wallon : *Wiyambrou* ; la forme française traditionnelle est *Willambroux* ; la Commission de toponymie a conseillé la suppression du *x* final. Attestations anciennes : *Willambroc* (XII^e s., TW 6a), *Willambrouch* (1299, HL 95), *Willambroucq* (1300, *ib.*), *Willonbrouch* (1367, deux mentions différentes, HL 78 et 104), *Maison des Ladres à Willombroucq* (1452, TW), *Wyllembroux* (1550, *ib.*), etc. ; dans les formes *Awillonbruch* (1225, VINCENT 1927, 104 et TW 158b) et *Awillonbroche* (1232, TW, *ib.*), l'initiale est probablement la préposition agglutinée.

Toponyme composé dont le second élément, encore vivant en wallon (*brou* 'boue, marécage'), vient du germanique **broka* (voir le néerlandais *broek* : FEW 15/1, 301b). Le premier élément est l'anthroponyme germanique *Wilhelm* (d'où le français *Guillaume*), plutôt qu'*Awila* ou *Awilo*, ainsi que le proposent VINCENT 1927, 104, et MORLET 3, 240a ; voir aussi BTD, t. 3 (1929), 72 et CARNOY.

CARTE n° 4

Willambrou

(d'après le PLAN DE NIVELLES, édition 2000)



Légende :

11 : ferme de Willambrou

tant des espaces socio-géographiques différents. Voir Carte n° 4.

Exemples de microtoponymes traditionnels devenus hodonymes officiels :

- parfois, c'est un lieudit faisant référence à un bâtiment rural d'une certaine importance, comme *Malgré Madame*, nom d'une métairie érigée à cet endroit sous l'Ancien Régime, qui fut entourée de fossés en dépit de l'avis de l'abbesse de Nivelles; ce nom a servi en 1977 pour l'hodonyme *rue Malgré Madame* (56);
- dans *allée du Sablon* (57), créé en 1972, *sablon* était aussi devenu nom d'une ferme;
- dans certains cas, c'est un simple microtoponyme : *rue [du] Buisson aux Loups*, dans le parc industriel : d'après le toponyme traditionnel *Buisson des Loups* (58); - *allée des Couterelles* (en 1973) (59); - *allée du Pré au lait* (en 1977) (60); etc.

Pour le quartier du Vert Baty, construit dans les années 1970, on a recouru systématiquement à la toponymie traditionnelle (voir CTD 8/7/1977) :

- *rue des Vertes Haies* : d'après le nom d'une ferme (TW 6a);
- *rue de la Croix Gabriel*, d'après un microtoponyme dû à la présence d'une croix rappelant la mort d'une personne (TW 8a);

(56) Voir ASNBW, t. 4 (1894), 348-351; TW 5a; VD 128-129.

(57) Voir VD 175. En wallon, la forme traditionnelle *sauv'lon* 'sable' est devenue archaïque et a été remplacée par *sâbe* (COPPENS).

(58) Au XIXe s., *Chemin 117* ou du *Buisson aux Loups* (TW 8a).

(59) Diminutif de *couture* 'terre cultivée'; littéralement : « culture » (FEW 2, 1504a).

(60) *Pré à lait* (TW 10-11).

- *rue de la Croix de Malte*, d'après le lieudit wallon *al cwè d' Mal*, nom d'une ancienne guinguette (COPPENS);
- la documentation disponible ne permet pas de savoir si l'hodonyme *rue de la Croix de Lorraine* (61) a comme source un lieudit traditionnel (62) ou s'il s'agit d'une création évoquant l'emblème de la France libre et prolongeant le thème de la croix illustré par les deux autres noms.

Création de nouvelles dénominations

Les noms des rues des quartiers construits au cours de la seconde moitié du XX^e s. peuvent être répartis en trois grandes catégories : certains contiennent des termes concrets rappelant la nature; d'autres sont formés avec des vocables abstraits censés évoquer les activités du quartier; d'autres encore font allusion aux traditions populaires. Pour que les usagers puissent localiser facilement les nouvelles rues, les noms de chaque quartier font partie d'un même champ lexical; cependant, on verra que le principe n'a pas été appliqué de manière stricte.

Les termes concrets évoquant la nature peuvent être répartis en trois rubriques : des noms de plante, des noms d'oiseau et des noms de vent. Ces toponymes n'ont pas une motivation descriptive comme, par exemple, *Les*

(61) Ce nom ne semble pas avoir été soumis à l'approbation de la Commission de toponymie.

(62) Selon une communication orale de Guy Vande Putte après l'exposé fait au Congrès de Mons (en aout 2000), *Croix de Lorraine* a été utilisé comme toponyme dans la Forêt de Soignes. Cette dénomination a peut-être comme source des marques employées au XVIII^e s. par les forestiers pour l'exploitation de la forêt.

Hautes Hurées (63) ou *Campagne des Quatre Vents*, mais seulement un rôle d'identification.

Pour le lotissement du quartier de la Maillebotte (64), au nord du boulevard de la Résistance, on a choisi en 1956 neuf noms de plante : *aubépines, bleuets, chambourées, coquelicots, églantines, liserons, muguets, primevères, roses* (VD 128). *Chambourée* est la francisation du wallon *tchambouréye* (65) 'narcisse des bois'; par ce nom, on voulait rappeler que, traditionnellement, on commençait à cueillir cette fleur le 17 mars, jour de la Sainte-Gertrude (COPPENS). Un hodyme contenant un nom de plante, créé en 1977, *clos des Pommiers*, est isolé au sud du boulevard de la Résistance.

Le nom *Cité des 4 Vents* (66) a pour origine le lieudit *campagne des Quatre Vents*. Les autorités communales ont éprouvé des difficultés à fixer les dénominations des onze rues de ce lotissement : elles ont fait une double proposition : un ensemble de noms illustrant le thème du vent et des noms illustrant le thème des pierres précieuses (*améthyste, diamant, émeraude, saphir*...). La Commission de toponymie a fait remarquer que le thème des noms de vent s'accordait mieux avec le toponyme traditionnel, *campagne des Quatre Vents* (CTD, 15/5/

(63) *Hurée*, forme francisée du wallon *urée* 'bord escarpé d'un chemin' (COPPENS). Le toponyme *les Hautes Hurées* était appliqué à une métairie située sur un talus élevé (TW 6a). Il s'agit d'un dérivée en *-ée* d'un correspondant du français *hure*. Voir FEW 4, 516a; BTD, t. 21 (1947), 119.

(64) Nom d'une ferme puis d'un hameau conduisant vers la gare de Baulers (COPPENS).

(65) Terme attesté dans les domaines liégeois, namurois et ouest-wallon et classé par von Wartburg dans les mots d'origine inconnue (FEW 21, 155b). J. Herbillon a proposé d'y voir un dérivé formé avec le préfixe *ca-*, à valeur intensive, sur le verbe « barrer », plus précisément sur le participe « barré » 'bariolé, bigarré'. À l'origine, ce terme « ca-barrée » devait décrire une fleur multicolore. Voir J. HERBILLON, *W. tchaborer* « *barbouiller* » et *w. tchabaréye* « *narcisse des bois* », dans DW, t. 11 (1983), 140-141.

(66) Toponyme non officiel, mais mentionné par le Plan.

1975). C'est ainsi qu'autour de la place des Quatre-Vents, il y a l'*allée des Alizés*, les rues de l'*Aquilon*, de la *Brise*, du *Levant*, du *Septentrion*. Quelques-uns de ces noms sont assez savants ou de forme compliquée : *rue du Caurus*, *rue du Zéphyr*. On peut aussi se demander si le terme *Euros* (vent du sud-ouest), qui ne se trouve pas dans la nomenclature d'un dictionnaire courant, n'est pas menacé à terme par une attraction paronymique (67).

En 1984, pour le lotissement du Vert Chemin, le pouvoir communal a de nouveau pensé aux noms de pierre précieuse. Finalement, il s'est rabattu sur le thème des oiseaux pour neuf des rues de ce quartier : *alouettes*, *bouvreuils*, *grives*, *hirondelles*, *merles*, *mésanges*, *pinsons*, *roitelets* et *rouges-gorges*. Deux rues avaient déjà reçu un nom peu de temps auparavant : *rue Monseigneur Cardijn* et *rue Solidarnosc* (68). On notera qu'un nom d'oiseau, *caille*, est égaré dans le lotissement du Vert Baty, créé en 1977.

(67) Les habitants des rues du Caurus et de l'Euros connaissent la signification de ces vocables et les relient au thème des vents, qui sert à dénommer les chemins de ce lotissement autour de la place des Quatre-Vents. Ils prononcent *eüròs* et *còrus*. Un seul des témoins interrogés fait la liaison avec le nom de la monnaie, mais précise que « c'est avant l'invention de la nouvelle monnaie ».

(68) D'après le nom polonais du syndicat *Solinarnosé* [sɔlidarnɔsɨ,ʃ] 'solidarité'. Les deux consonnes finales portent un accent aigu notant une articulation « mouillée ». Une enquête auprès des habitants de la rue a révélé quatre prononciations différentes pour ce nom. Comme on pouvait s'y attendre, la plus courante est celle qui est influencée par la graphie officielle *Solidarnosc* : *sòlidarnòs'k'*; on entend aussi : *sòlidarnòch*, *sòlidarnòtch* et *solidarnòs'*. Le terme *solidarnosc* est compris par quatre témoins seulement, à condition de considérer comme exacte la réponse suivante : « c'est *solidarité* en russe ». La réalité elle-même n'est pas mieux connue : deux personnes évoquent de manière vague *Lech Wałęsa*; une autre, « le syndicat russe ». Un seul informateur est parfaitement au courant de l'histoire du mouvement syndical polonais. Il se rappelle aussi que les noms *rue Monseigneur Cardijn* et *rue Solidarnosc* ont été attribués à la fin du mandat du bourgmestre Marcel Plasman, pour honorer le mouvement syndical chrétien. Pendant un certain temps, les rues de ce quartier ont été désignées par un numéro : *1^{re} rue*, etc. (certaines plaques subsistaient encore en janvier 2001). Les noms illustrant le thème des oiseaux ont été attribués un peu plus tard par le nouveau Conseil communal.

À côté de ces termes concrets faussement descriptifs, on relève un certain nombre d'hodonymes formés avec des vocables abstraits. Il y avait un exemple ancien : *rue de la Religion*, nom d'une rue percée en 1787 sur l'emplacement de l'ancien couvent des Annonciades (TW 9b). En 1970, la Commission de toponymie rappelle, aux autorités communales qui proposaient *rue de l'Enseignement*, qu'elle « ne trouve pas idéales [ces] dénominations abstraites ». La ville se justifie de la manière suivante : « nous n'avons pas trouvé de nom valable et nous avons choisi la dénomination « rue de l'Enseignement » parce que la nouvelle école technique provinciale, section filles, va se construire à côté du lotissement ; les rues du lotissement voisin ont été baptisées rue des Arts et rue des Métiers, vu la proximité de l'école technique pour garçons, anciennement Ecole des Arts & Métiers ». La Commission finit par accepter *rue de l'Enseignement* « avec résignation » (69).

On a baptisé *rue de l'Aviation* une rue donnant sur la chaussée de Namur parce que l'on voulait évoquer le champ d'aviation militaire et l'école d'officiers. Une partie de la plaine fut occupée par la Pharmacie militaire en 1966. La ville transforma l'autre partie en parc industriel. Elle a donné aux rues de ce parc des noms abstraits en rapport avec le rôle qu'elle entendait faire jouer par ce parc industriel : *rue de l'Artisanat*, *rue du Commerce*, *rue de l'Industrie* (1961), *rue de la Maîtrise*, *rue du Progrès* (1961), *rue de la Recherche* (1999), *rue de la Technique* (1999), *rue du Travail* (1965).

Les noms d'un quartier créé en 1975 au nord de la ville évoquent les traditions populaires :

(69) CTD, 28/04/1970, 19/05/1970. Le rédacteur des avis de la CTD était à l'époque M. André Goosse.

- On a vu que, sous le Régime français, *rue d'Afflighem* fut remplacé par *rue du Géant*, les géants étant remis à l'époque dans une grange se trouvant dans cette rue (TW 9b). Les autorités communales ont voulu évoquer cette coutume populaire dans un second hodyonyme en recourant au nom propre du géant : *rue de l'Argayon* (70).

(70) À la fin du Moyen Âge, ce géant était remis dans la collégiale (ou dans une annexe) et cela explique que les textes anciens donnaient des localisations par rapport au « côté du géant » : *a le costé la Ghayant* (1367, HL 115), *le costé à gaant* (1427, HL 114), *le costé l'agayant* (1453), *al costé l'agayon* (1467-1468), *par l'uis de la costé de l'aghéant* (1468); formes plus récentes : *argayon*, *argaion* (1500-1501), *agaon* (1509-1510), etc. (voir HL 109-115). Au XVIII^e s., la rue du Géant a été appelée *rue de l'Argaillon* (*Rue, dite « Argaillon »*, 1742, ASNBW, t. 11 [1926], 12). Le substantif (*a*)*ga(y)ant* est l'équivalent du français *géant*, issu du latin *gigantem*, devenu *gagante* en latin tardif (voir FEW 4, 134-135). À Namur, où la coutume de promener un géant lors de la fête remonte au XV^e s., on utilise la forme *aurdjourvant* (L. PIRSOU, *Dictionnaire wallon-français*, Namur, 1934), avec un *r* dans la syllabe initiale, comme en nivellois moderne. La forme ancienne, *agayon* (graphiée « l'Agaïon »), est encore utilisée dans une chanson dialectale composée en 1776 à l'occasion de l'avènement de la dernière abbesse de Nivelles (voir ASNBW, t. 2 [1882], 436). En revanche, à Namur, la consonne initiale a connu le traitement wallon habituel (*g* + *a* > *dj*), tandis qu'à Nivelles, elle est restée intacte comme en picard. Ce trait phonétique constitue sans doute un indice montrant que la coutume des géants processionnels était surtout populaire dans les villes de l'ouest de la Wallonie.

À Nivelles, comme dans d'autres villes, le géant s'est d'abord appelé *Goliath* : *porteur du grant Goliat* (1457, HL 110). Son nom a subi en finale la même altération que le *Gouyasse* (*Gouyas'*) athois : *la robe de Golyas* (1515, HL 109), *pour avoir remis a point Goliás* (1515, 1525). La forme *Goliás* est attestée jusqu'en 1574, au moment où les troubles religieux et politiques suspendirent beaucoup de fêtes locales. Le géant sortit à nouveau en 1584, mais le nom propre *Goliás* ne fut plus guère utilisé et le géant reçut comme nom ce qui, à l'origine, était un nom commun désignant un géant (voir HL 123-124). Les formes *Agayon* et *Argayon* ont subsisté jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, puis la première a disparu.

Comme bien d'autres géants processionnels, l'Argayon a reçu une compagne, l'Argayonne, puis les époux ont eu un fils, Lôlô. Il a été question aussi d'utiliser *Lôlô* dans un hodyonyme, mais les autorités communales y ont finalement renoncé, estimant qu'un tel nom pouvait difficilement prendre place dans une nomenclature administrative : « Les rues voisines s'inspirant du folklore local (Argayon - Cheval Godet), il serait souhaitable de rester dans ce domaine, mais la "rue LOLO" semble assez risible et puérile ». (Ville de Nivelles, Service des Travaux, Proposition de dénomination de voiries nouvelles se conformant à la circulaire du ministère de l'intérieur du 28 janvier 1977, non daté).

Voir le dessin de Paul Collet dans COPPENS (s. *argayon*).

- Avec *rue du Cheval Godet* (71), c'est un déguisement traditionnel, le cheval-jupon, qui accompagne les géants dans la procession, que l'on a voulu évoquer.
- Pour quatre rues, on a utilisé le nom wallon des canons du serment des canonniers : *allée Broc-à-l'aye* (72), *rue de l'Espontôle* (73), *rue de l'Inradjî* (74) et *allée Rif-tout-dju* (75). Ces noms étaient restés célèbres dans la tradition locale (76); ils ont servi de titre à des revues :

(71) *Cheval godet* : forme francisée du wallon *tchèveau Godèt* (COPPENS; dessin de Paul Collet, s. *argayon*). Ce déguisement traditionnel était sculpté sur la façade d'une maison de la rue de Mons, appelée *Au Cheval Godet*, qui a été détruite en 1940 (voir EMVW, t. 8, 246; VD 17). Il apparaît dans les fêtes populaires de la plupart des provinces wallonnes, mais surtout dans le pays de Namur, dans le Hainaut et dans le Brabant. Le nom *cheval godin* est mentionné pour la première fois à Dinant en 1540, à Namur en 1571; à Nivelles, une source de 1637 parle du *cheval-Godin* ou *Godet* (FB, t. 6, 191-194), parfois réduit à *godet* (en 1785, selon MEURANT 1979, 268). Voir MEURANT 1979, 268; FEW 4, 185a, qui cite Nivelles 1637; Paul COLLET, *Les géants de Nivelles*, dans *Nivelles*, dans FB, t. 6 (n° 31-32), 1926.

L'origine de *godin* (*godet*) est mal établie : von Wartburg le range dans une famille de mots à valeur péjorative, contenant la racine *god-* et désignant des personnes, des animaux, etc.; par exemple *gode* (Bouillon) 'femme sale, malpropre et vilaine', *godoye* (Nivelles, COPPENS) 'personne indésirable', *godin* (sud-wallon, champenois, etc.) 'jeune taureau, etc.' (voir FEW 4, 185a). Il se peut que certains des nombreux anthroponymes en *God-* (*Godart*, *Godin* ...) aient été formés sur ce thème; voir J. HERBILLON et J. GERMAIN, *Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane et dans les régions limitrophes (Flandre, France du Nord, Luxembourg)*, Bruxelles, Crédit Communal, 1996.

Pour J. Herbillon, *godet* (*godin*, dans *cheval* ~) serait plutôt un équivalent du français *godet* 'vase', qui se rattache au moyen néerlandais *kodde*, comme le namurois *godin* 'espèce de large cotte où il y a beaucoup de vide sur le côté'; voir DW, t. 8-9 (1981), 125; FEW 16, 341a.

(72) *Broc-à-l'aye*, littéralement : 'pénètre (violemment) dans la haie' (COPPENS); contient le verbe wallon *brokti* 's'introduire, pénétrer', de la même famille que le français *broche* et son dérivé *brocher* (voir FEW 1, 545a). La graphie *broque* (ou *broke*) aurait mieux rendu compte de la composition de cette dénomination; c'est celle qui est adoptée par le Plan.

(73) *Èspontôle* est, à l'origine, un adjectif correspondant au français *épouvantable*; il avait un sens actif : 'qui épouvante'; voir COPPENS; FEW 3, 304b; J. HERBILLON, *Le Spantole, l'Èspontôle, noms de canons à Thuin et à Nivelles*, dans *La vie wallonne*, t. 31 (1957), 61-62; FB, t. 6 (n° 31-32), 1926, 19.

(74) *Inradjî*, littéralement : 'l'enragé' (COPPENS).

(75) *Rif-tout-dju*, littéralement : '(celui qui) culbute tout' (voir COPPENS; FEW 16, 710a).

(76) Voir COPPENS 415; VD 114, 171; TW 89; FB, t. 6 (n° 31-32), 1926, 19.

L'Inradjî, revue publiée par Paul Collet en 1911 et en 1912, et *Rif-tout-dju*, revue fondée en 1956, dans laquelle paraissent encore des éditoriaux signés par *l'Inradjî*.

- *Allée du Jacquemart*, nom créé en 1977 pour une rue à l'est de la ville non loin du lotissement du Vert chemin, rappelle le jacquemart en cuivre qui se trouve sur une des tours de la collégiale Sainte-Gertrude, devenu *Djan d' Nivèle* dans la tradition locale et immortalisé par l'abbé Michel Renard dans le poème héroïcomique intitulé *Lès-aventures dè Djan d' Nivèle èl fi dè s' père* (77).

CLASSEMENT THÉMATIQUE DES TOPONYMES

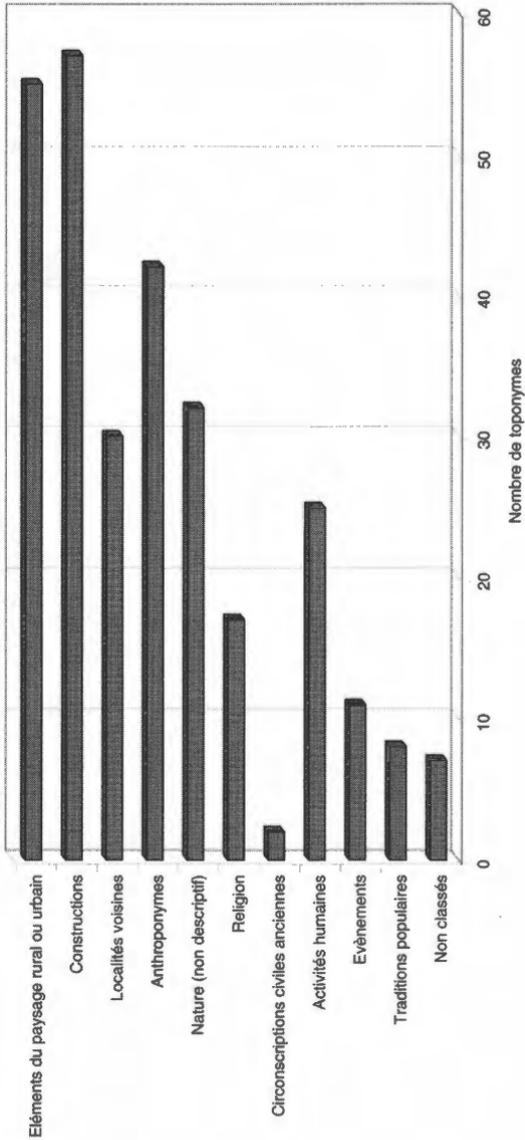
Les toponymes officiels ont été classés en dix rubriques différentes (voir Graphique). Les deux rubriques les plus riches sont celles qui contiennent les hodonymes se rapportant à des points de repère dans le territoire.

1) Cinquante-cinq noms font référence à des éléments remarquables du paysage urbain ou rural de la commune, près desquels passe le chemin ou vers lesquels il conduit. Par exemple, la *Grand-Place*, à côté de la collégiale, est la grande place centrale de la ville; le *chemin* et le *sentier du Bois du Sépulcre* conduisent vers le bois du même nom, qui était propriété de l'hôpital du Saint-Sépulcre; le *chemin de Grambais* aboutit à Grambais; etc.

(77) *Les Aventures dè Jean d' Nivelles, el fils dè s' paire. Poème épique*, Bruxelles, C. W. Froment, 1857. Édition critique de Jean GUILLAUME : *Michel Renard, Lès-aventures dè Djan d' Nivèle èl fi dè s' père*, Namur, Les Cahiers wallons, 1962.

GRAPHIQUE

Classement thématique des toponymes



2) Cinquante-sept noms se rapportent à des constructions situées dans le chemin en question ou à proximité :

- des constructions à usage public, par exemple : *rue de l'Athénée, rue du Cimetière, place de l'Abreuvoir, etc.* ;
- des constructions privées, comme les fermes, les cabarets, certaines maisons, etc. ; par exemple, *rue du Fonteneau*, construit avec le nom d'un domaine ; *chemin de Grand'peine* [sic], avec le nom d'une ferme ; *rue Vas-y-vîr*, avec le nom d'un cabaret ; *impasse de la Rouge Porte* est descriptif ; etc. ;
- des constructions à vocation industrielle, par exemple : *rue de la Briqueterie, rue de la Fonderie, rue du Moulin du Bleu, etc.*

Cette catégorie pourrait être enrichie d'une douzaine d'unités si l'on y incorporait des noms qui désignent des voies publiques par rapport à une construction religieuse et qui ont été classés dans la rubrique 6 intitulée « religion ».

3) Trente noms décrivent les chemins en utilisant des toponymes extérieurs à la commune ; ils indiquent la direction que prennent ces voies de communication ou encore la localité vers laquelle ils conduisent, par exemple : *chaussée de Braine-le-Comte, rue de Bruxelles, chaussée de Hal, chemin de Monstreux, etc.*

4) Quarante-deux hodonymes contiennent un anthroponyme (78) ; c'est la troisième catégorie par ordre d'importance. Certains remontent au Moyen Âge : par exemple, la *rue Gillard-Heppe* porte ce nom, qui est celui

(78) Ont été retenus les hodonymes pouvant être analysés en synchronie comme contenant un anthroponyme. Des toponymes figés comme *Bléval* ou *Wil-lambrou* (voir ci-dessus) n'ont pas été classés dans cette catégorie, mais ils ont été considérés comme des noms décrivant le paysage (catégorie n° 1).

d'un échevin, depuis le xv^e s. (79). Cette catégorie a été surabondamment enrichie au cours des XIX^e et XX^e s. : elle ne contient pas seulement le nom de grandes personnalités, comme des souverains ou des ministres, mais aussi le nom des bourgmestres qui se sont succédé jusque dans les années 1950, le nom de certains édiles communaux, etc. Ces hodonymes ont été classés en cinq rubriques différentes, en fonction des domaines dans lesquels ces personnalités se sont illustrées :

- Les autorités civiles, militaires, etc. : vingt-deux hodonymes. Sont évoqués : la famille royale : *place Albert I^{er}, avenue Albert et Élisabeth*; — les bourgmestres : *avenue de Burllet*, ancien bourgmestre de Nivelles, devenu ministre; — des hommes politiques nivellois qui ont exercé des fonctions au niveau national, comme Henri Pauwels (1890-1946). — Louis Seutin, médecin en chef de l'armée, professeur à l'Université de Bruxelles, puis sénateur, a été honoré à deux reprises : par la *rue Seutin* (en 1887) et, après la première guerre, par le *square Baron Seutin* [sic] (80). On peut trouver surprenante la

(79) Voir ASNBW, t. 20 (1968), 157. Des formes anciennes attestent une prononciation wallonne (**Djil(i)au* ou **Djiyau* ?) du nom de baptême : *Fontaine Gilohèbbe* (1575, FB, t. 15 [n° 89], 452), *rue Geloheppe* (1669, *ib.*).

Le Plan écrit le toponyme avec un trait d'union, suivant en cela un usage très courant en France : *rue Victor-Hugo*. Cet usage est récent et Dauzat le tenait encore pour « fautif »; il ne s'est pas imposé en Belgique romane. Voir A. GOOSSE, *Le trait d'union dans les noms de rues*, dans BTB, t. 50 (1976), 12-13.

(80) Louis Seutin est né à Nivelles en 1793 et décédé en 1862. La rue Seutin se trouve au centre et le square, non loin de la gare de l'Est, à plus de 1 km!

La syntaxe française admet la simple juxtaposition seulement lorsque le second élément du toponyme est un nom propre de personne : elle est donc correcte dans *rue Seutin*, mais la préposition est obligatoire dans le second hodonyme, devant le nom commun *baron* : *square du Baron Seutin* (voir ci-dessous).

présence du nom de Jean-Baptiste Dangonau (81), qui a été à la tête de la ville sous les régimes français et hollandais, mais est resté fidèle au roi Guillaume lors de la Révolution de 1830.

- Trois personnalités religieuses : *rue Sainte-Gertrude*; *rue Monseigneur Cardijn* (82); *rue Cardinal Mercier* [sic].
- Huit personnes qui se sont illustrées par des activités culturelles (83) : *rue Laurent Delvaux*; *rue abbé Michel Renard* [sic]; *allée Arthur Masson* (l'écrivain a résidé à Nivelles); etc.
- Cinq personnalités liées au souvenir des guerres : *square Gabrielle Petit*; *rue des Frères Grisleins*, Nivellois martyrs de la Première Guerre; etc.
- Les propriétaires des terrains lotis : quatre hodoonymes; en réalité, cette catégorie est plus abondante et pourraient y figurer plusieurs édiles communaux qui, après avoir vendu une propriété à la commune, ont tenu à y attacher leur nom.

Le classement a évidemment une part d'arbitraire : certains anthroponymes pourraient figurer dans des rubriques différentes : le cardinal Mercier a été classé parmi les personnalités religieuses, mais il se peut que la ville ait voulu rappeler avant tout son rôle de résistant pendant la Première Guerre.

(81) Jean-Baptiste Dangonau est né à Auxonne en 1770 et mort à Baulers en 1854, en son château appelé *Bouillon*. D'abord maire de Baulers, puis de Nivelles, il est à l'origine d'importantes modifications dans le paysage urbain, notamment la démolition de l'enceinte, l'aménagement en parc public du marais de la Dodaine, etc. Voir TW 67; VD 77.

(82) L'anthroponyme est écrit *Cardyn* sur le Plan.

(83) Un nouveau nom a été créé par le Conseil communal en 2000 pour honorer le photographe Octave Sanspoux. Bien que la plaque de la rue ait déjà été apposée, la Commission de toponymie n'a pas encore été consultée. Sur O. Sanspoux (1898-1964), voir *Rif tout dju*, n° 415 (mai 2000) [non paginé].

5) Trente-deux toponymes en rapport avec la nature, mais non descriptifs, ont été attribués à des rues construites au cours du XX^e s. : noms d'oiseaux, de plantes, de vents (voir ci-dessus).

6) La catégorie « religion » contient dix-sept hodyonymes. Certains décrivent le lieu par rapport à un édifice religieux : le *parvis Notre-Dame* se trouve devant l'église Notre-Dame dite du Saint-Sépulcre (VD 151); la *rue Sainte-Anne* doit son nom à une chapelle; etc. D'autres évoquent un ancien ordre religieux et leur église, comme la *rue des Récollets*. D'autres encore rappellent des circonscriptions ecclésiastiques, comme la *rue Saint-Georges*, d'après l'ancienne paroisse Saint-Georges, disparue au XVI^e s. déjà (TW 141b). Voir aussi *rue de la Religion* (ci-dessus).

7) Seuls deux noms créés au XX^e s. évoquent des circonscriptions civiles anciennes. La *rue du Fief de Rognon* rappelle une seigneurie importante, mentionnée au XIII^e s. déjà (84). L'*allée du Franc Étau* évoque le Franc-

(84) Voir TW 71. En wallon : *Rougnon*; le nom était appliqué à une ancienne ferme : *ël cinse (dè) Rougnon* (COPPENS). Mentions anciennes : *Feodum Rognon*, (1210, TW 4a), *Molendinum de Rognon* (1221, TW 5b); serait le *Moulin de Clarisse*, sur le Ri Michaux, selon TW), *Quartarium Roignon* (1231, TW), *fiEFF de Rougnon* (1291, HL 166), *Rougnon* (1312, 1403, 1490, 1511, 1563, TW 4a), *Roignon* (1324, 1452, 1557, TW), *Rougnons* (1533, TW), *la mayson du fieff de Roignon* (1678, ASNBW, t. 23, 1981, 32), etc.

Ce nom rappelle celui du village de Rognon, ancienne terre franche, qui fut réuni à Rebecq en 1824, pour former la commune de Rebecq-Rognon [Ni 53] (TW, *Canton de Nivelles*, 170). Selon J. HERBILLON 1986, ce *Rognon* de Rebecq pourrait se rattacher à un hydronyme prélatin, comme le toponyme *le Rognon* (dans la Haute-Marne), attesté sous la forme *Rodonione* en 870. L'attestation de 1221 montrant qu'à Nivelles, *Rognon* était attribué à un moulin sur un ruisseau, suggère qu'il peut s'agir aussi d'un dérivé du même hydronyme prélatin. Cet élément prélatin, peut-être celtique, est représenté dans un grand nombre de noms de cours d'eau, dont celui du fleuve, le *Rhône*, et dans le toponyme *Roanne* (en wallon *Rwène*), qui désigne actuellement un village de La Gleize [V^e 39], mais qui a d'abord été appliqué à un ruisseau, appelé *Rwèné* en wallon (le *Roannay*). Pour

Étau (85), qui avait reçu des libertés des ducs de Brabant. Cette juridiction particulière se trouvait dans l'agglomération appelée *la Chapelle*, à l'intérieur même du fief de Rognon; le nom a été appliqué à une guinguette fort populaire (TW 5b).

8) Vingt-cinq hodonymes font référence à diverses activités humaines. Certains rappellent des serments de l'Ancien Régime : *boulevard des Arbalétriers*, *boulevard des Archers*, *rue des Canonniers*, etc. D'autres sont des noms de métiers ou de fonction : *rue des Brasseurs*, *chemin du Grand Bailli*, *rue des Choraux* 'enfants de chœur' (86). Enfin, il y a douze termes abstraits qui ont presque tous été attribués au XX^e s., notamment à de nouvelles rues des parcs industriels : *rue de l'Industrie*, *rue de la Recherche*, *rue de la Technique*, etc.

une synthèse des études consacrées à cet hydronyme, voir L. REMACLE, *Toponymie de La Gleize*, Liège, Michiels, 1992 (Mémoires de la Commission royale de toponymie et dialectologie, 17), 45-46. Voir aussi M. GYSSELING, dans BTD, t. 57 (1983), 166; - J. LOICQ, dans BTD, t. 68 (1996), 288; - P.-Y. LAMBERT, *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies* (Paris, Ed. Errance, 1994), 37; - E. NÈGRE, *Toponymie générale de la France* (3 vol., Genève, Droz, 1990-1991, Publications romanes et françaises) t. 1, n° 1063 : racine *rod, hydronyme d'origine préceltique.

Sur les plaques que les autorités communales ont fait apposer récemment, le nom a subi une altération surprenante (due à une remotivation?) : *Fief du Rognon*.

(85) Voir TW 4a, 70-71. La forme wallonne du toponyme est : *au Franc Sto* (COPPENS). *Fran Staux*, (1333, 1783, TW 4a), *Frans Staulx, derrière le chapelle deles Nyvelle* (1357), *Frans estaux* (1397), *maison appelée le Franc Staux, géant emprès la chapelle Saint-Jean* (1582, TW 5b), *Franquestaulx* (date non précisée; TW 4a). *Étau* représente une francisation partielle d'une forme ancienne *stau(l)* : *le staul ki siet sour le Marchiet* (1347, HL 184). Il s'agit de l'équivalent du français moderne *étal* (de marchand) (FEW 17, 206). La forme wallonne moderne *sto* est donc une altération de **stau* (*stô*); elle apparaît déjà dans une chanson datant de 1826 : *s'incouri jusqu'au Franc-stot* (chanson éditée par G. WILLAME dans *L'Acloot*, 22 juin 1890; *Anthologie*, 154).

(86) Un texte de 1678 mentionne une *mayson des Coraulx* (ASNBW, t. 23, 1981, 29); on y apprenait jadis le plain-chant aux enfants de chœur (TW 9b). *Chorau(x)*, issu d'un dérivé formé sur le latin *chorus*, subsiste en Wallonie; voir notamment le liégeois *corâ*, *corâl*, etc. (voir FEW 2, 651b).

9) Les honymes rappelant des événements précis sont peu nombreux : onze noms seulement. L'évènement qui a laissé le plus de traces est la Première Guerre mondiale, évoquée par quatre dénominations. *Avenue de la Liberté* et *rue des Déportés* rappellent la déportation en Allemagne, en novembre 1916, de 1159 personnes de Nivelles et de la région (VD 80-81, 122). Il faut noter que cinq toponymes contenant le nom d'une personne liée à des faits de cette guerre ont été classés dans la catégorie 4. Un seul nom concerne l'indépendance du pays : *avenue du Centenaire*.

Quelques noms font allusion à des événements plus récents : *boulevard de la Résistance*, créé après la seconde guerre, *square des Nations[-]Unies*, *rue de Saintes*, qui évoque le jumelage de Nivelles avec la ville française de Saintes en 1961 (87). Enfin, *rue Solidarnosc* date de 1985 (voir ci-dessus).

10) Ont été citées plus haut les huit créations récentes qui évoquent des traditions populaires nivelloises. On peut y ajouter *allée des Chambourées*, qui rappelle un usage ancien lié à la fête de sainte Gertrude.

11) Sept toponymes n'ont pu être classés. À part un nom récent (*rue des Heures Claires*), ce sont des microtoponymes qui, à l'origine, devaient décrire le paysage de la commune et qui pourraient donc figurer dans les rubriques 1 ou 2 ci-dessus ; mais la documentation disponible ne permet pas d'avancer une interprétation définitive.

(87) En 1966, la ville de Saintes a célébré le jumelage par deux noms différents : *avenue de Nivelles* et *square de Nivelles*. Le square a été « débaptisé » en 1996 et a reçu le nom d'un maire (Courrier de la ville de Saintes, 10/07/2000 ; — *Saintes et l'histoire de ses rues*, Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime, 1992, 205-207).

- *Impasse Comptoir* (1862, TW 10a) : *impasse Gontoy* (1649, VD 68), *petite ruelle Comptois* (1748, *ib.*), *ruelle Coutois* (1786, *ib.*).
- *Rue de la Croix de Lorraine* (voir ci-dessus).
- *Allée Levallois* : d'après un lieudit traditionnel mentionné en 1862 : le *Vallois* (TW 11a).
- *Rue Paquette* : en 1862, *Chemin 134* ou *Ruelle Pâquette* (TW 8a; VD 155); il s'agit peut-être d'un anthroponyme.
- *Rue des Pêcheurs* : « *Rue de Gilbert*, qui se dit présentement la *Rue Pêcheur* » (1645, TW 9a), *ruelle des Pêcheurs* (1856, VD 157), *rue des Pêcheurs* (1862, TW 9a) (88).
- *Rue du Merly*, d'après un microtoponyme de Baulers : le *Merly* (1608), le *Merlier* (1634), le *Petit Merly* (1862) (89), le *Petit Merly* et le *Grand Merly* (VD 225-226). Ce chemin était le *chemin de Nivelles* sur le territoire de Baulers et le *chemin de Baulers* sur le territoire de Nivelles. La commune de Baulers décida de l'appeler *rue du Merly*; à la suite de cette décision (90), en 1971, le pouvoir communal de Nivelles estima qu'il était souhaitable que cette rue porte le même nom sur le territoire de Nivelles.
- *Rue des Heures Claires*, hodonyme créé en 1961, a pour origine le nom donné au lotissement par son propriétaire : *Les Heures Claires* (VD 109). Est-ce un nom à valeur affective pour désigner un endroit où l'on est

(88) Dans le même Rapp. comm. de 1905-1906, les deux graphies sont employées pour désigner cette rue : *pêcheurs* (32), *pêcheurs* (33)!

(89) TW, *Canton de Nivelles*, 8b. Comme dans le voisinage de ce lieudit se trouve « la ferme *Lossignol*, vulgairement nommée le *Rossignol* » (TW, *ib.*), J. Vandendries pense que *Merly* pourrait être dérivé de *merle* (VD 225-226).

(90) Décision non soumise à l'avis de la Commission de toponymie.

supposé passer des moments doux et paisibles ? Ou est-ce une allusion discrète au recueil de Verhaeren (91) ?

QUELQUES REMARQUES SUR L'HODONYMIE
OFFICIELLE DE NIVELLES

Le rôle premier de la toponymie officielle est évidemment de fournir aux usagers et aux services publics une localisation claire, sans ambigüité. L'existence de noms homonymes ou paronymes peut être la source d'erreurs dans la distribution du courrier et avoir des conséquences dramatiques, notamment en cas d'appel urgent à la police, aux pompiers, aux services médicaux, etc.

De ce point de vue, on notera que la voie de communication partant du centre de la ville et ayant comme destination Braine-le-Comte, puis Soignies, porte successivement les noms de *rue de Soignies*, *faubourg de Soignies*, *chaussée de Braine-le-Comte*, puis *chaussée de Soignies*, sur le territoire de l'ancienne commune de Bornival. D'autres exemples montrent qu'au moment de la fusion, les autorités communales n'ont pas osé trop bouleverser la nomenclature existante, les usagers protestant contre les changements. C'est ainsi qu'on a laissé subsister un certain nombre de noms homonymes ou paronymes, ce qui doit poser certains problèmes lorsque l'on ne connaît pas bien les lieux. Par exemple, il n'y a pas communication entre le *chemin de Thines* et le *vieux chemin de Thines* ; si le *faubourg Sainte-Anne* est bien dans le prolongement de la *rue Sainte-Anne*, on a gardé un *chemin Sainte-Anne* sur le territoire de Thines.

(91) Selon MM. G. Lecocq et J. Loicq, la dernière hypothèse est peu vraisemblable.

Cependant, le pouvoir communal prend des initiatives pour aider les usagers : régulièrement, il fait réaliser des mises à jour du plan d'ensemble du territoire de la nouvelle commune et le fait distribuer dans tous les foyers (92). Il a aussi le souci d'expliquer les honymes : dans un certain nombre de rues, les plaques commentent succinctement les noms. Malheureusement, ces plaques se détériorent et le Musée communal, chargé de leur réalisation, manque de moyens; parfois, l'indécision politique en empêche la mise en œuvre.

Certains noms présentent des traits graphiques archaïques, par exemple : *chemin de Grand'peine*. On découvre des hésitations dans la graphie des termes rares : *rue des Conceptionistes* (Plan) est parfois écrit avec deux *n* (93). C'est surtout dans les termes dialectaux qu'il y a le plus de variations : si *rue Vas-y-vîr* (94) est écrit correctement sur le Plan, d'autres nomenclatures omettent les traits d'union ou l'accent circonflexe (VD 198-199; De Rouck); *chambourée* est parfois écrit avec un double *r* (Plan). Les noms qui connaissent les variations les plus nombreuses sont les quatre noms wallons des canons (95).

(92) Bien que ce Plan soit très clair, on y constate certaines hésitations : par exemple, les deux routes servant de contournement portent une dénomination double : *Contournement Rocade Sud (Nord)*. Il y a parfois des divergences entre l'*Index des rues* et la situation décrite par le Plan, par exemple : le Plan mentionne l'*impasse des Conceptionistes*, qui ne figure pas dans l'*Index*.

(93) L'article de Vandendries est intitulé *Conception(n)istes* (VD 68-69).

(94) Littéralement : 'va y voir'; à l'origine, nom d'un cabaret en bordure de la route de Hal (TW 6b; VD 198-199).

(95) *Broc-à-l'aye* est la forme soumise à la Commission de toponymie en 1976; sur le Plan, elle est devenue *Broque à l'Aye*. Le Plan écrit *Inradji* : comme le wallon prononce un *i* long, il faudrait écrire *Inradji* (dans VD 114 : *Inradji*, mais *Inradji*, 264). Le dernier mot du toponyme *allée Rif tout àju* (Plan) est écrit avec une apostrophe entre *d* et *j* par l'atlas De Rouck. La Commission de toponymie avait expressément demandé que ce mot soit écrit sans apostrophe. Le nom qui connaît le plus de variantes est celui de l'*Èspontôle* : *Espontole* (Plan), *Espautole* (De Rouck), *Espantôle* (VD 86). Voici, à titre de curiosité, les graphies utilisées par TW 88-89 : *l'Spontoel*, *Nif tout ju* et *Broc à l'haie*.

Dans beaucoup d'hodonymes, le déterminant est juxtaposé au terme générique, alors que la syntaxe du français moderne impose l'emploi de la préposition devant un nom commun : *avenue [de la] reine Astrid, rue [du] Buisson aux Loups, rue [de la] Montagne du Parc, rue [de l']abbé Michel Renard, rue [de la] Samiette, etc.*

PROCÉDURE POUR L'ATTRIBUTION D'UN NOM À UNE VOIE PUBLIQUE

Avant le milieu du XX^e s., on dispose rarement de source permettant de connaître avec précision la procédure suivie par les autorités communales pour attribuer un nom aux rues ou pour changer les noms existants.

Avant les années 1940, il ne semble pas qu'il y ait eu de contrôle sur les décisions des conseils communaux. En 1942, le Directeur général du Ministère de l'Intérieur sollicite la collaboration de la Commission de toponymie afin « d'enrayer la tendance des collègues échevinaux à remplacer sans discernement les noms de rues, places publiques, etc. présentant un intérêt historique ou folklorique ou se rattachant à des indications anciennes, par des dénominations destinées à perpétuer le souvenir de personnalités ou d'événements ». La Commission accepte de collaborer et, progressivement, son avis est demandé pour les nouveaux noms ou les changements de noms existants par les gouverneurs de province, chargés d'effectuer un certain contrôle sur les décisions des communes (96). La procédure a varié et, à partir de 1957, les communes ont été invitées à s'adresser directement à la

(96) Voir BTD, t. 17 (1943), 5-6; voir aussi les rapports annuels publiés dans les volumes suivants.

Commission. Celle-ci a rédigé des recommandations à l'intention des communes dans un rapport qui a été adopté par le pouvoir central et transmis aux communes par circulaire du ministre de l'Intérieur (97). Ces recommandations rappellent que les dénominations existantes ne peuvent être modifiées sans raison sérieuse et que, pour la dénomination de nouvelles voies de communication, il sied de puiser en premier lieu dans les données de l'histoire, de la toponymie et du folklore de la localité.

Le 28 janvier 1974, la Communauté française a adopté un décret relatif au nom des voies publiques; celui-ci imposait la consultation de la Commission de toponymie et de la Commission royale des monuments et des sites. La consultation de ce dernier organisme compliquait inutilement la procédure; elle fut supprimée par le décret du 3 juillet 1986, paru dans *Le Moniteur* du 9 août 1986, qui précise que : « La dénomination d'une voie publique ne peut être modifiée qu'après avis de la section wallonne de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie ».

Le pouvoir communal de Nivelles semble avoir pris très tôt conscience de l'importance d'une bonne gestion de son patrimoine toponymique : dès 1947, il consulte la Commission (98). Il prépare ses décisions en interrogeant des spécialistes de l'histoire de la ville, notamment R. Hanon de Louvet, plus tard, le conservateur du Musée communal. Il se conforme à la procédure conseillée par les circulaires ministérielles : en cas de changement, les habitants sont prévenus par écrit et disposent d'un délai de quinze jours pour faire valoir leurs réclamations. Parfois, les autorités communales ont maintenu leur proposi-

(97) Voir BTD, t. 47 (1973), 9; voir déjà t. 20 (1946), 187-192; t. 27 (1953), 11.

(98) Voir BTD, t. 22 (1948), 16-17.

tion de changement, malgré les protestations des habitants qui invoquaient les dépenses que ce changement leur imposerait. C'est ainsi qu'en 1977, à cause du paronyme *rue de Dinant* à Baulers, le *chemin de Dinant*, qui conduisait à la grosse ferme de Dinant, est devenu le *chemin Ducal*, malgré l'opposition des habitants de la rue nivelloise (99).

CONCLUSION

LA TOPONYMIE ACTUELLE DE NIVELLES : REFLET DE L'HISTOIRE ?

Par rapport aux anciennes descriptions, le paysage de la commune a été profondément modifié : l'enceinte et les fortifications ont été démolies à partir du XVIII^e s., l'*extra-muros* a été urbanisé à partir du XIX^e s., le cœur de la cité lui-même a été gravement touché pendant la Seconde Guerre. Ces bouleversements ont entraîné aussi d'importantes modifications dans le réseau des voies publiques, même si la structure du territoire a gardé des traces de son état au Moyen Âge.

L'hodonymie officielle a conservé elle aussi des éléments attestés depuis le Moyen Âge. Certains de ces noms sont restés attachés à la même réalité ; d'autres ont été conservés sur un tracé modifié ; d'autres enfin ont été utilisés à l'époque moderne pour de nouvelles rues du voisinage.

Sans doute, dans le passé, les pouvoirs communaux ont-ils trop souvent fait appel à des noms de personne. Il est même arrivé à des édiles communaux de donner leur nom à une rue construite dans une propriété qu'ils

(99) Voir Rapp. comm. 23/03/1977 et 21/06/1977.

avaient vendue à la commune. En 1975 encore, un courrier à la Commission de toponymie pour justifier l'attribution du nom d'Henri Tombeur et d'Ernest Benoît souligne avec une certaine naïveté qu'ils sont les seuls, parmi les anciens bourgmestres décédés, à ne pas avoir reçu l'hommage d'un nom de rue (100). En cela, les autorités de Nivelles ne faisaient que suivre un usage largement répandu dans la plupart des communes du pays, à un point tel que le pouvoir central s'est ému de la disparition des noms traditionnels et a demandé progressivement à la Commission de toponymie d'exercer un certain contrôle sur les décisions des pouvoirs communaux.

Si la Commission de toponymie décourage le recours aux anthroponymes, c'est à l'évidence pour éviter la prolifération de noms de personnalités politiques, source unique pour beaucoup de communes. Mais ce n'est pas la seule raison : en général, ces toponymes formés avec un nom de personne sont tout à fait arbitraires ; il n'y a pas de rapport entre le nom de lieu et la réalité à laquelle il s'applique. Ce défaut, la toponymie officielle de Nivelles l'évite souvent : plus de la moitié des noms (plus de 144 sur 284) sont motivés. Ainsi, les chemins portent le nom de la localité où ils aboutissent ; ils font référence à des éléments du paysage urbain ou rural de la commune, à des bâtiments privés ou à usage public, à des constructions à vocation industrielle, à des édifices religieux, etc.

Évidemment, lorsque l'on construit un nouveau quartier au réseau routier fort dense, il n'est pas toujours possible de trouver des noms directement en relation avec le paysage. À Nivelles, on a choisi de faire appel à la topo-

(100) CTD 10/04/1975. Le nom de Benoît n'a pas été attribué à une rue de Nivelles ; celui de Tombeur a servi plus tard pour une rue de Bornival, dans la commune où il était né (VD 241).

nymie traditionnelle, à l'histoire de la ville et à ses traditions populaires. Dans quelques quartiers, on a dû inventer de nouveaux noms. Sans doute trouvera-t-on bien banales les allées des Aubépines, des Coquelicots, des Mésanges, des Pinsons, etc. À l'inverse, les noms des rues du Caurus, de l'Euros ou du Zéphyr, etc., pourront sembler bien trop recherchés et trop savants ... Bien que tout à fait arbitraire, ce procédé n'est en rien comparable à celui non moins arbitraire qui consiste à distinguer par un numéro ou une lettre les rues d'un même lotissement, procédé auquel ont eu recours certaines communes comme Genval, Rixensart, Braine-l'Alleud ou Marcinelle ...

Autrefois, dans ses rapports au ministre responsable, la Commission de toponymie mettait en évidence les communes qui tenaient compte de ses recommandations en se montrant respectueuses de leur patrimoine onomastique. La commune de Nivelles fut parmi les premières à se voir régulièrement décerner des éloges. Éloges mérités, en dépit des remarques négatives qui ont été faites plus haut, car depuis un demi-siècle, elle s'est montrée soucieuse de mettre son patrimoine en honneur en le rappelant dans sa toponymie officielle.

Cependant, l'historien ne peut s'empêcher de regretter quelques absences : celle de Marie d'Oignies (101) ou celle du musicien Johannes Tinctoris (102). S'il y a une rue

(101) Marie d'Oignies, née à Nivelles en 1177, s'est dévouée pour soigner les lépreux à Willambrou (voir plus haut). À la fin de sa vie, elle s'est retirée au monastère d'Oignies, où elle est décédée en 1213.

(102) Tinctoris est né et mort à Nivelles (1435-1511). Depuis 1875, il avait une statue à Nivelles sur la place Bléval, devenue en 1919 *place du 4 Août* (FB, t. 6 [1926], 24). Cette statue a été détruite par les bombardements de mai 1940. Elle était tellement populaire qu'on lui faisait jouer un rôle de croquemitaine auprès des enfants désobéissants, qui étaient menacés de la manière suivante : *si vos n'astez ni sâdje, Tinctoris va vos marki dèssus s' carpin* (COPPENS). Voir aussi

Sainte-Gertrude, rien ne rappelle le passé prestigieux de l'abbaye, devenue plus tard chapitre Sainte-Gertrude, ni les abbesses qui furent placées à sa tête (103). S'il revenait à Nivelles, l'abbé Renard serait sans doute fort surpris de découvrir son nom sur la plaque d'une rue, alors que le *fameûs Djan d' Nivèle*, dont il a chanté les exploits avec tant de talent, n'a droit qu'à une discrète *allée du Jacquemart*, baptisée en 1977. En outre, il n'est pas sûr que le brave curé, pas plus d'ailleurs que son ami Georges Willame, qui s'est dépensé sans compter pour faire connaître la culture traditionnelle de Nivelles et pour illustrer le wallon acloot, apprécieraient que, pour leur rendre hommage, on ait fait disparaître deux noms traditionnels : *chemin du Saint-Nom de Jésus* et *tchèmin du Long Fèstu* (104) ...

BIBLIOGRAPHIE (105)

Charles ANSIAUX, *Cinquante ans de vie nivelloise. Chronique du siècle écoulé par un enfant de Nivelles*, Bruxelles, 1939.

ASNBW = *Annales de la Société d'archéologie, d'histoire et de folklore de Nivelles et du Brabant wallon*.

G. DETILLEUX, *Jean Tinctoris, savant et artiste musicien (1435-1511)*, dans ASNBW, t. 13 (1942), 73-97.

En 1952 déjà, R. Hanon de Louvet recommandait de « perpétuer le souvenir de Jean Tinctoris » et de donner son nom à la rue joignant le boulevard Vanpée et la place de l'Abreuvoir. Il conseillait aussi de substituer à la dénomination *rue de la Religion* le nom *rue Sainte-Marie d'Oignies* pour rappeler « une sainte nivelloise et wallonne ». (Lettre de R. Hanon de Louvet à L. Grégoire, secrétaire communal de Nivelles, 24/02/1952.)

(103) Certaines de ces absences seraient-elles dues à la composition des majorités qui ont dirigé la commune ?

(104) Selon VD 125, en 1939, on aurait appelé *allée du Long Fêtu* une rue construite dans la rue Dangonau ; cette décision ne semble pas avoir eu de suite.

(105) Seuls sont cités dans cette bibliographie les travaux régulièrement utilisés.

Victor BOURGEOIS, *Destruction et reconstruction de la ville de Nivelles*, Bruxelles, Éditions Art et Technique, 1953 (Cahier d'urbanisme, n° 13).

BTD = *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*.

Aimé BRULÉ, *Enseignes nivelloises antérieures au XIX^e siècle*, dans ASNBW, t. 11 (1926), 1-28.

Aimé BRULÉ, *Enseignes nivelloises antérieures au XIX^e siècle*, dans FB, t. 15 (n° 85-86 et n° 87-88, 1935-1936), 48-55 et 242-253.

Aimé BRULÉ, *Enseignes nivelloises*, dans FB, t. 15 (n° 89, 1936), 451-457; t. 16 (n° 91-92, 1936), 119-127; t. 16 (n° 93-94, 1936-1937), 259-268; t. 17 (n° 97-98, 1937), 82-90; t. 17 (n° 99-100, 1937-1938), 240-248; t. 17 (n° 102, 1938), 504-515.

Aimé BRULÉ, *Jean de Nivelles*, dans ASNBW, t. 12 (1930), 85-92.

Aimé BRULÉ, *Le vieux Nivelles*, dans *Le folklore brabançon*, t. 4 (n° 19, 1924), 13-20 [+ ill. h.-t. dans le fasc. et h.-t. p. 44, tracé des anciens fossés.].

Albert CARNOY, *Origines des noms des communes de Belgique (y compris les noms des rivières et principaux hameaux)*, 2 vol., Louvain, Universitas, 1948-1949.

Paul COLLET, *Les géants de Nivelles*, dans *Nivelles*, n° spécial du *Folklore brabançon*, t. 6 (n° 31-32, 1926), 191-194.

Joseph COPPENS, *Dictionnaire aclot wallon-français, parler populaire de Nivelles*, Nivelles, Fédération wallonne du Brabant, 1950.

Joseph COPPENS, *Dictionnaire aclot français-wallon, parler populaire de Nivelles*, Nivelles, Fédération wallonne du Brabant, 1962.

Joseph COPPENS, *Nos rues*, dans *Rif tout dju*, n° 143 (novembre 1970), 9-12.

CTD = archives de la Commission royale de toponymie et dialectologie.

DBR = *Les dialectes belgo-romans*, 1937-1969.

Émile DE LALIEUX, *Mémorial de la vie nivelloise*, 2 tomes, [Nivelles], [1989]. [A paru dans *Rif tout dju* à partir de 1973.]

Blanche DELANNE, *Histoire de la ville de Nivelles. Des origines au XIII^e s.*, dans ASNBW, t. 14 (1944).

Marie-Blanche DELATTRE-DRUET, *Nivelles 1911-1967. Histoire, archéologie et beaux-arts, folklore, tourisme, littérature. Essai de bibliographie*, dans ASNBW, t. 21 (1971), 5-184.

- Edgar DE PRELLE DE LA NIEPPE, *Toponymie. Métairie dite « Malgré Madame ». Moulin du « Charnier ». Rue des « Juifs »*, dans ASNBW, t. 4 (1894), 348-352.
- De Rouck = *Toutes les rues et ruelles de la province du Brabant wallon. Alle straten en straatjes van de provincie Vlaams Brabant*, Bruxelles, De Rouck, Édition de 1999.
- G. DETILLEUX, *Jean Tinctoris, savant et artiste musicien (1435-1511). Ses origines, sa vie et ses écrits*, dans ASNBW, t. 13 (1942), 73-97.
- DW = *Les dialectes de Wallonie*.
- EMVW = *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*.
- FB = *Le folklore brabançon*, 1921-1994.
- FEW = Walthar VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, 1922 et sv.
- René GOFFIN, *Contribution à la toponymie nivelloise*, dans ASNBW, t. 17 (1952), 255-256.
- Maurits GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, Tongeren, Michiels, 1960.
- Robert HANON DE LOUVET, *Le Jacquemart Jean et les deux horloges publiques de Nivelles avant 1650*, dans ASNBW, t. 13 (1942), 139-160.
- HL = Robert HANON DE LOUVET, *Contribution à l'histoire de Nivelles*, Gembloux, Duculot, 1948.
- Jules HERBILLON, *Les noms des communes de Wallonie*, Bruxelles, Crédit Communal, 1986.
- Jean-Jacques HOEBANX, « Juverie » : *quartier des Juifs ou office de Justice*, dans ASNBW, t. 17 (1952), 245-248.
- Jean-Jacques HOEBANX, *Nous soussignés, François, Antoine et Jean-Joseph Braeckman, géomètres jurés, de résidence à Nivelles ...*, dans ASNBW, t. 27 (1994), 21-78.
- Raymond HORBACH, *Un beau cas de critique historique*, dans *Rif tout dju*, n° 404 (décembre 1998) [non paginé].
- Raymond HORBACH, *Maires et bourgmestres à Nivelles*, dans *Rif tout dju*, n° 400 (mai 1998) [non paginé].
- François LE BON, *Nivelles, ses fortifications et les sièges que cette ville a soutenus*, dans ASNBW, t. 4 (1894), 261-347.

Georges LECOQ, *Nivelles et son entité. Essai de bibliographie portant sur la période 1968-1985*, dans ASNBW, t. 26 (1989), 1-276.

Albert MARINUS, *Enseignes nivelloises*, dans FB, t. 18 (n° 108, 1939), 485-510.

René MEURANT, *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie*, Bruxelles, Commission royale belge de folklore, 1979.

Marie-Thérèse MORLET, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XI^e siècle*, 3 tomes, Paris, C.N.R.S., 1968-1985.

Nivelles, numéro spécial de FB, t. 6 (n° 31-32, 1926).

Plan = *Plan de Nivelles (Baulers, Bornival, Monstreux, Nivelles, Thines)*, édition 2000 [Édité par Cartobel, Nivelles].

Rapp. comm. = Rapport présenté au Conseil communal par le Collège des Bourgmestre et échevins sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Nivelles.

Rif tout dju.

TW = Jules TARLIER et Alphonse WAUTERS, *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant*, Bruxelles, Decq et Duhent, 1859-1872. — En l'absence de précision, la référence renvoie au tome 3 *Ville de Nivelles*, 1862.

VD = Jean VANDENDRIES, *Les rues de Nivelles de A à Z*, Nivelles, Éditions de la Francité, 1989.

Auguste VINCENT, *Que signifient nos noms de lieux?* Bruxelles, Office de Publicité, 1947.

Auguste VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, Librairie Générale, 1927.

Georges Willame (1863-1917). *Anthologie*, Nivelles, Bibliothèque publique principale du Brabant wallon, 1985.

*Quelques études sur les noms de rue
en milieu urbain (106)*

André BEAUFAYS, *Si nos chemins nous étaient contés. Promenade dans les noms des rues et des sentiers de Braine-le-Château et de Wauthier-*

(106) Choix très réduit, mentionnant surtout les publications récentes; à compléter par : Régine TOUSSAINT et Jean GERMAIN, *Bibliographie toponymique des*

- Braine, Braine-le-Château, Éditions de la Taille d'Aulme, 1985 (Mémoires du Cercle historique et folklorique de Braine-le-Château, de Tubize et des régions voisines, VI).
- Robert CHRISTOPHE, *Malmedy, ses rues, ses lieux-dits*, dans *Folklore-Stavelot-Malmedy-Saint-Vith*, t. 43 (1979), 5-51; t. 44 (1980), 53-95; t. 45 (1981), 51-101; t. 46 (1982), 81-131; t. 47 (1983), 131-162.
- Luc COURTOIS (directeur, avec la collaboration d'Isabelle LEJEUNE, Jean-Marie PIERRET et Jean PIROTTE), *Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement*, Louvain-la-Neuve, Fondation Pierre-Marie et Jean-François Humblet, 1999.
- André DE BRUYN, *Histoire des rues et des lieux-dits de la commune de Saint-Nicolas. Montegnée, Saint-Nicolas, Tilleur*, 2^e édition, Liège-Bressoux, Dricot, 1987 [1979¹].
- René DUBOIS, *Les rues de Huy. Contribution à leur histoire*, dans *Annales du Cercle hutois des sciences et beaux-arts*, t. 17 (1910); Huy, Mignolet, 1910.
- Jean ÉVERARD, *Monographie des rues de Charleroi. Histoire locale*, Charleroi, Impr. Collins, 1959.
- Louis EVRARD, *Les rues de Lasne*, Lasne, L'A.R.C., 1987; — *Les rues de Lasne. Supplément*, Lasne, L'A.R.C., 1989.
- Michel FRANCARD et Robert MOËRYNCK, *Pavêye et pa podri. Les rues de Bastogne hier et aujourd'hui*, Bastogne, Musée de la parole, 1991.
- Léon FRANCHIMONT, *Histoire du nom des rues d'Esneux, de ses hameaux et lieux-dits* [page de titre]. *Les rues d'Esneux. Essai d'analyse toponymique et historique portant sur le nom des rues, des hameaux et lieux-dits* [couverture], Esneux, Royal comité de propagande touristique, 2000.
- Théodore GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 2^e édition, Liège, G. Thone, 1924-1929, 6 vol.
- Albert LAMANT, *Noms de lieux du Grand Etalle*, Étalle, 1998.
- Gaston PHILIPPE, *Braine-l'Alleud. Origine des noms des lieux-dits et des rues*, Ottignies, Éditions Quorum, 1997.

communes de Wallonie jusqu'en 1975, dans *BTD*, t. 49 (1975), 139-265; Jean GERMAIN, *Bibliographie toponymique des communes de Wallonie 1976-1985*, dans *BTD*, t. 58 (1984-1985), 251-308.

Nicolas PIRSON et Eugène DOUNAN, *Les rues de Seraing. Histoire. Toponymie. Folklore*, Liège, Presses de l'Association intercommunale de mécanographie, 1952.

Isabelle PARMENTIER

*Aspirante du F.N.R.S.
à l'U.C.L.*

Jean-Marie PIERRET